

L'écho

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE

de Castelnau
d'Estrétefonds

N°66
Juin 2019



Journal réalisé en interne

Directeur de la publication : Daniel DUPUY

Rédactrice en chef : Lydie GACHES

Responsable rédaction : Laurence DESMOULIN

Composition graphique, réalisation : Cindy FAGES

Impression : Equinox - St Sulpice

SOMMAIRE

 Le Mot du Maire	03
 Informations Municipales	04
 Interview	07
 Vie Économique	08
 Vie du Village	11
 Urbanisme	12
 CCAS	15
 Environnement	18
 Enfance Jeunesse	26
 Culture Loisirs	29
 Tribune Libre	34





Chères estrétefontaines, chers estrétefontains,

Ma vision de Castelnau d'Estrétefonds reste celle d'une commune à taille humaine, dynamique et animée, dans un cadre agréable, qui offre une qualité de vie appréciable, dans le partage et la simplicité.

La lecture de ce bulletin vous permettra de constater que l'implication et le dynamisme de l'équipe municipale ne faiblit pas face à ce pari et ce malgré la proximité du premier semestre 2020 qui verra la fin de ce mandat.

La mise à niveau de nos installations publiques est conforme à notre programme électoral de 2014. Nous avons tenu nos engagements avec le city parc, la salle omnisport, la médiathèque, le court de tennis couvert, l'équipement de la plaine des sports du stade...

À Fondada, un nouveau quartier prend vie avec le groupe scolaire bioclimatique récemment inauguré et le futur complexe sportif prévu pour 2020. Les voiries principales devenues « marchables » relient ces nouveaux équipements au centre-ville. Que toutes les personnes, les élu(e)s et le personnel municipal, qui ont contribué à faire de Castelnau d'Estrétefonds une ville en devenir, soient ici sincèrement et chaleureusement remerciés.

Cette ambition que l'équipe municipale et moi-même portons pour notre commune, celle d'un développement maîtrisé, harmonieux et durable, ne se limite pas à l'horizon 2020.

En effet, parmi les communes de la Communauté de Communes du Frontonnais et plus largement du nord toulousain, Castelnau a des atouts et de bonnes bases pour répondre à un fort développement dans le futur :

- L'emploi est là avec Eurocentre.
- La situation géographique nous rend incontournable sur l'axe agglomération de Montauban vers la métropole toulousaine et sur l'axe du Gers vers le Frontonnais et les coteaux du Tarn.
- Les liaisons routières sont facilitées par la sortie de l'autoroute.
- Les transports en commun bénéficient de la gare, du cadencement des trains, du réseau de bus HOP.

La préparation de cet avenir a déjà démarré.

Pour que les orientations définies par d'autres ne contrarient pas notre ambition nous participons activement aux groupes de travail qui œuvrent à la construction de notre cadre de vie de demain :

- À la mise au point du projet de territoire de notre communauté de communes CCF.
- À la révision du schéma SCOT qui nous fixera des objectifs de surfaces constructibles, de logements, de population à accueillir.
- À la validation du programme régional de projets « Bourg centre » destiné à conforter l'attractivité et le rayonnement de Castelnau.
- À la préparation de la révision du PLU de la zone de la gare pour en faire le vrai Pôle d'Echange Multimodal dont le nord toulousain aura besoin.

Notre commune se doit de répondre à vos attentes actuelles et futures.

Avec l'équipe municipale nous restons disponibles pour vous recevoir et échanger.

Je suis à votre écoute et vous assure de tout mon engagement au service des estrétefontains.

Daniel DUPUY, Maire



➤ Les meilleurs jardiniers de Haute-Garonne

**La ville participe depuis 11 ans au concours des "Villes et Villages fleuries".
Thierry et Jean-Claude reçoivent les félicitations du maire en présence de leurs responsables.**

En 2018, Thierry Beltran et Jean-Claude Gimenez, en charge du fleurissement de la commune ont gagné **le concours du meilleur jardinier**. Ils sont allés récupérer leur prix au Conseil Départemental, remis par Didier Cujives, Président du comité départemental du tourisme.

Passionnés par leur travail, ces deux estrétefontains participent au quotidien à l'embellissement de leur ville. En leur remettant les diplômes, le maire Daniel Dupuy a tenu à **féliciter l'équipe des espaces verts et entretien** et tout particulièrement **les deux jardiniers récompensés** : « C'est une fierté pour moi de voir que votre travail est reconnu au-delà de Castelnau d'Estrétefonds. J'apprécie tout particulièrement que vous soyez mis à l'honneur. Je tiens à vous remercier car votre fort engagement et votre conscience professionnelle font que vous prenez à cœur de donner à nos concitoyens un cadre de vie agréable et verdoyant ».

Cette distinction leur a été remise en présence de Pascal Barat, directeur général des services et de David Not, directeur des services techniques.

Stéphane Forner, responsable aux espaces verts et entretien gère huit personnes : « Deux mois avant le passage du jury, toute l'équipe est mobilisée car tout est examiné attentivement ». Un effort que l'équipe poursuit toute l'année pour valoriser la ville et assurer aux habitants des lieux partagés et agréables. Il explique : « Depuis trois ans, nous sommes passés en plantes vivaces et en graminées pour respecter la volonté des élus de mener une véritable politique économique et écologique, en adéquation avec les actions liées à l'Agenda 21. Cette année, grâce

aux économies réalisées sur trois ans, nous avons pu planter des bulbes sur une surface de 500 m², avenue de Montauban. Nous assurons ainsi, un fleurissement durable ».

Il va sans dire que la commune applique le "zéro phyto" et recycle toutes les tailles d'arbres en paillage pour charger les massifs fleuris.

À l'approche des beaux jours, les estrétefontains ont eu la surprise de voir l'éclosion des fleurs plantées par Thierry et Jean-Claude... un festival printanier grandiose !



Castelnau se branche pour avancer

Après l'investissement des deux véhicules électriques "Zoé", la commune poursuit son engagement en matière de développement durable et s'est équipée d'un deuxième véhicule électrique, celui-ci permettant aux agents des services espaces verts et entretien d'oeuvrer à la propreté de notre commune.





➤ Proximité et prévention avec la police municipale

Pour la commune, une police municipale visible et accessible est primordial, car la sécurité et la tranquillité publique sont des enjeux importants.



La police municipale exerce ses missions sous l'autorité du maire.

Elle répond aux besoins de sécurité, de salubrité et de tranquillité publique sur l'ensemble de la commune de Castelnaud d'Estrétefonds qui comptabilisent environ 6 588 habitants. Elle permet également une coopération renforcée avec les forces de sécurité de l'État pour intervenir plus efficacement.

La police municipale est composée de quatre policiers municipaux qui exercent leurs missions sous l'autorité du maire. Ils sont chargés de l'application des arrêtés municipaux, le relevé des infractions aux divers codes : de la route, pénal, de l'environnement, de la santé publique, de la voirie

routièrre, rural et de l'urbanisme (avec un agent assermenté). Leurs missions sont très vastes et variées.

Sous le commandement du chef de service Pascal Legendre, des patrouilles sont mises en place quotidiennement sur la commune et sont à disposition des administrés (opération tranquillité vacances), en cas de besoin. Ces missions de contrôle et de surveillance sont renforcées grâce à une amplitude horaire journalière importante. Elles peuvent aussi s'exercer de nuit pour la tranquillité de tous ou le week-end pour sécuriser des manifestations. Afin d'assurer leurs missions dans des conditions optimales de sécurité, les agents possèdent 2 véhicules sérigraphiés et sont dotés d'armes de catégorie B et D.



Comme beaucoup de communes, la ville de Castelnaud est impactée par des actes de vandalisme et de délinquance (cambriolages, dégradation de biens...). Les policiers font preuve de réactivité en intervenant rapidement sur les lieux, ce qui permet souvent l'interpellation de personnes correspondantes aux signalements recueillis. Des résultats qui restent toutefois confidentiels pour ne pas nuire à l'enquête.

La police municipale invite tous les citoyens à être vigilants, à signaler tous comportements suspects et actes de vandalismes dont-ils sont témoins.

Contacts :

Police municipale

de Castelnaud d'Estrétefonds

☎ 06 78 23 80 46 / 05 34 27 58 22

✉ police@mairiecastelnaud.fr

📍 13 chemin du moulin



Gendarmerie nationale

de Fronton

☎ 05 34 27 93 60

📍 Route de Toulouse



Opération "Tranquillité vacances"

Si vous le désirez, la Police Municipale de Castelnaud d'Estrétefonds et la Gendarmerie de Fronton assureront, dans le cadre de leurs missions de surveillance habituelles, des passages fréquents à votre domicile durant votre absence dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ».

Vous pouvez bénéficier de ce service gratuit si vous partez au minimum 5 jours et si votre habitation est inoccupée et fermée pendant votre absence. Pour bénéficier de l'opération veuillez compléter le formulaire disponible sur

le site internet de la mairie ou vous pouvez vous rendre à l'accueil de la Mairie, au poste de Police Municipale ou à la Gendarmerie de Fronton au moins 48h avant votre départ.

Attention : aucune demande tardive, ni aucune demande par courrier ou par téléphone ne pourra être prise en considération. Veuillez-vous munir d'un justificatif de domicile (quittance EDF, téléphone, loyer...).

Merci de nous prévenir si vous modifiez la date et/ou la durée de votre absence.



➤ L'artiste vidéaste malienne Coulibaly en résidence d'artiste...

L'artiste vidéaste malienne Fatoumata Tioye Coulibaly va poser son regard sur la ville, le temps d'une résidence d'artiste de deux mois.



La Résidence 1+2 Hors les murs est un programme annuel de résidence photographique mis en place par l'association Surfaces à Castelnau d'Estrétefonds, en partenariat avec l'association Le Capech a la cote.

L'artiste vidéaste **Fatoumata Tioye Coulibaly**, lauréate de la Résidence 1+2 Hors les murs est en résidence à Castelnau d'Estrétefonds jusqu'au 30 juin dans le cadre du dispositif

« Visa pour la création » mis en place par l'Institut français en partenariat avec l'association Surfaces. Avec « Ici et ailleurs », Fatoumata entend poser un regard intuitif sur le territoire de Castelnau d'Estrétefonds, son paysage et les petits signes qui la relie à l'Afrique. Elle s'intéressera à la nature dans laquelle la ville est inscrite, au temps qui passe, au canal latéral à la Garonne, aux couleurs et réalisera une installation photo-vidéo afin de rapprocher les villes de Bamako dont elle est originaire et Castelnau d'Estrétefonds.

Les photographies seront accompagnées d'une vidéo qui permettra de dégager les ressemblances, le lien et les différences entre les deux villes et jouera de la confusion possible entre les deux entités. L'installation sera filmée puis projetée dans une salle sur un fond sonore enregistré à Bamako. **Trois œuvres signées par l'artiste seront offertes à la ville pour la constitution de sa collection municipale.**

➤ Les Filles de l'R se préparent pour le trek Rose Trip au cœur du désert marocain...

Stéphanie Barricau (47 ans), Florence Houles (50 ans) et Cécile Romand (42 ans) préparent un trek d'orientation féminin et solidaire, qui aura lieu dans le sud du Maroc, du 31 octobre au 05 novembre.

Ce trio sympathique souhaite se surpasser en repoussant ses limites. Mais avant de pouvoir partir, « Les Filles de l'R » ont besoin de rassembler du matériel et des partenaires financiers pour vivre cette belle aventure.

Le trek Rose Trip est une randonnée nomade féminine et solidaire au cœur du désert marocain.

Estrétefontaine depuis 20 ans, Stéphanie explique : « Nous nous sommes engagées bien sûr par goût du challenge sportif car durant trois 3 jours de marche dans le désert, nous allons effectuer de 18 à 23 km par étape mais aussi pour contribuer à préserver l'environnement. Le trek Rose Trip s'inscrit dans une démarche éco-attitude où chaque équipe participe au respect de l'environnement en conservant ses déchets jusqu'aux points de ravitaillement et en ramassant ceux trouvés sur son passage. C'est aussi pour aider deux associations comme « Enfants du désert » qui aide à l'autonomie des femmes des villages et à la

scolarisation des enfants et « Le cancer du sein parlons-en », afin de sensibiliser les femmes à la prévention de la maladie ».

Alors en avant toutes... pour aider Les filles de l'R dans ce véritable challenge solidaire et sportif !

Contact : Stéphanie BARRICAU,
tel : 06 79 44 45 81 / lesfillesdelr31@gmail.com



Interview de Jean-François Portarrieu, député de la Haute-Garonne

Dix-huit mois après votre élection, quel regard portez-vous sur notre territoire du Nord toulousain ?

J'exerce mon mandat loin des dogmatismes, avec sincérité et surtout avec pragmatisme et bienveillance. Je ne veux pas perdre le sens des réalités, de l'activité des entreprises, du quotidien des habitants. Ceux qui me connaissent le savent : je ne suis pas un député de la parlotte ! Ce n'est pas l'idéologie qui m'intéresse mais les solutions concrètes pour transformer les choses, dépasser les blocages archaïques et contribuer au développement de ce Nord toulousain où je suis né. Ce territoire enregistre une croissance démographique très forte depuis plusieurs années. Il a des atouts incontestables mais il est malheureusement un des oubliés des grandes politiques publiques de ces dernières décennies, notamment en matière de mobilité.

Rapporteur d'une mission parlementaire sur l'attractivité touristique de la France, croyez-vous que le vin et le tourisme soient une piste de développement de notre territoire ?

L'œnotourisme constitue un vecteur puissant de la destination France. Au sein de l'économie touristique, c'est le secteur qui enregistre la plus forte croissance avec 33 % d'augmentation depuis 2009. Dans ce contexte, je crois que l'obtention du label Vignobles et Découvertes constitue une chance pour le Frontonnais. Décroché en juin dernier, ce label est un premier succès mais ce n'est que le début d'un long parcours ! En France, on estime la dépense quotidienne moyenne d'un œnotouriste à 240 euros. C'est supérieur à ce que dépense un touriste étranger à Paris ! Il faut donc impliquer tous les acteurs, publics et privés, pour assurer aux visiteurs une expérience réussie. Et il ne faut pas s'endormir car nos concurrents s'organisent, notamment dans les vignobles espagnols qui ont bien compris les enjeux... Cela passe notamment par la qualité de l'accueil, les conditions d'accessibilité, la mise en place d'une véritable offre d'hébergement et de restauration ainsi qu'un marketing offensif. Chacun a un rôle à jouer, de par ses compétences, ses contacts, ses moyens... On doit former l'équipe du Frontonnais !

Quelles sont les choses à faire en priorité et les principales difficultés à surmonter ?

La priorité c'est de renforcer l'attractivité du territoire ! Et pour être attractif, il faut être accessible. C'est pourquoi il est urgent de construire un nouveau pont sur la Garonne pour délester celui de Gagnac, complètement saturé ! Un pont entre Merville et Saint-Jory pour connecter le pôle aéronautique de Blagnac au pôle logistique d'Eurocentre et, au-delà, vers le Frontonnais et le Tarn-et-Garonne.

J'ai eu de nombreux échanges avec le président du Conseil départemental ainsi que celui de Toulouse Métropole et ils sont désormais d'accord sur la nécessité d'un nouveau pont sur la Garonne. Mais attention : on ne veut pas d'un pont de pacotille, juste à 2 x 1 voie... Il nous faut un vrai pont, à 2 x 2 voies. Je sais pouvoir compter sur le soutien d'un grand nombre d'élus locaux et je vais convaincre les autres de nous rejoindre. Nous devons également être unis et déterminés pour faire aboutir le projet d'aménagement ferroviaire entre la gare Matabiau et celle de Castelnau d'Estrétefonds. Le doublement des voies permettra d'améliorer considérablement la desserte quotidienne des TER avec un train chaque 15 minutes aux heures de pointe. Ce projet nécessitera aussi d'améliorer l'accessibilité de la gare de Castelnau d'Estrétefonds pour espérer en faire un pôle d'échange multimodal ambitieux. Complètement saturé, le Nord toulousain ne peut plus attendre !



➤ Un budget toujours en excédent et une fiscalité stable pour Castelnau



Comme chaque année, le 4 avril 2019, le Conseil Municipal a voté le budget primitif de la commune, qui comme les années passées, se place dans un contexte économique et financier toujours contraint pour l'État. Ce budget est encore marqué par un excédent prévisionnel de la section de fonctionnement et le maintien des taux d'imposition à leurs niveaux de 2014. Il doit désormais s'adapter au passage de la fiscalité professionnelle au niveau intercommunal effectif depuis 2018.

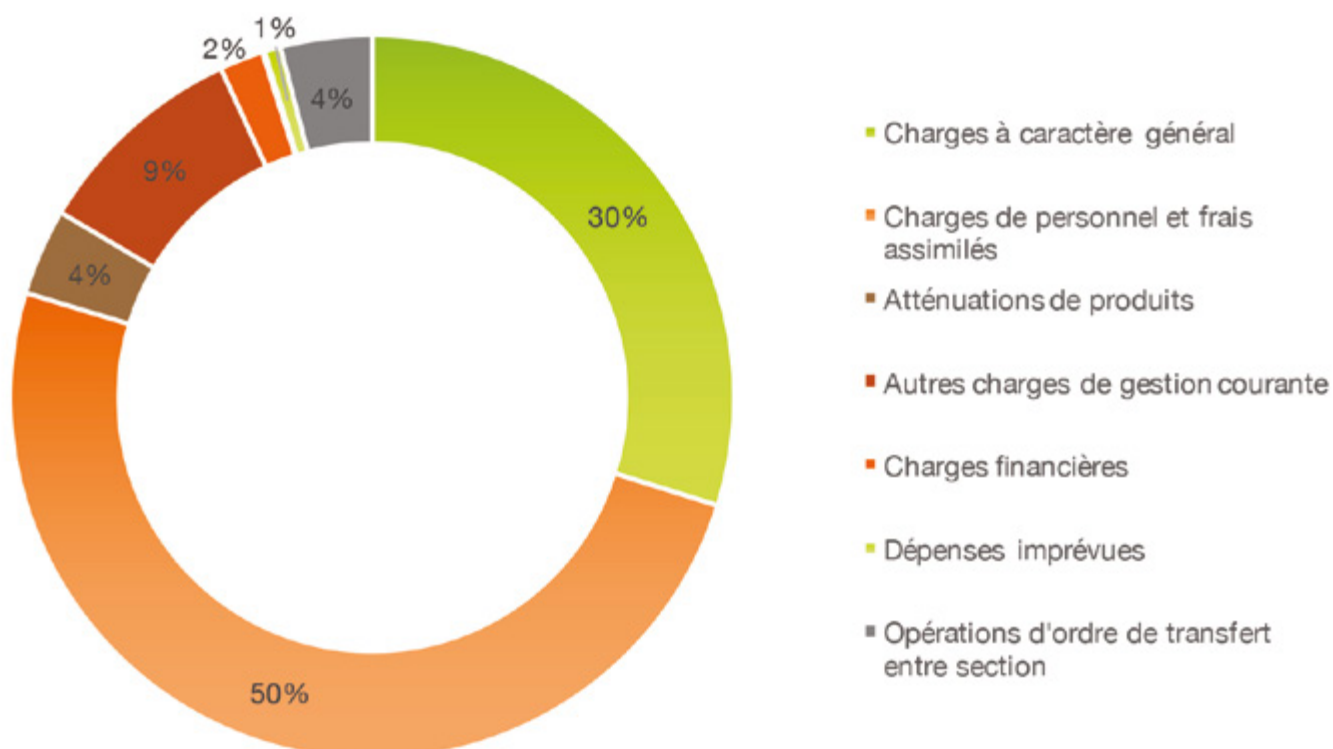
Quelques chiffres sur le budget de Castelnau

Les dépenses de fonctionnement sont celles qui permettent d'assurer la bonne marche des services de la Mairie et donc du service public local. Ce sont les dépenses de paiement des employés municipaux, des achats de fournitures, d'énergie et d'eau, de communication, d'alimentation de la cantine scolaire... L'équipe municipale continue de pratiquer et ce depuis 2014, une rigoureuse maîtrise des dépenses de fonctionnement. Une politique de mise en concurrence sur

ces dépenses est toujours mise en œuvre. Cette rigueur de la gestion est d'autant plus nécessaire que l'ouverture de la nouvelle école n'est pas sans incidence financière.

Malgré tout, la Commune continuera de maintenir un effort financier sur la culture, la vie associative et sportive de la commune qui apportent tant à cette dernière.

Dépenses de fonctionnement 2019



Quelques chiffres sur le budget de Castelnau

SECTION	RECETTES	DÉPENSES	RÉSULTAT
INVESTISSEMENT	13 141 466,57€	12 279 067.51 €	862 399.06 €
FONCTIONNEMENT	7 770 391.00 €	6 923 701.01 €	846 689.99 €
TOTAL CUMULÉ	20 911 857.57 €	19 202 768.52 €	1 709 089.05 €

Des taux d'imposition stables

Le budget communal est principalement alimenté par les impôts des habitants, des entreprises de Castelnau et également des dotations et concours financiers versés par l'État.

Il n'y aura pas en 2019 de hausse du taux des impôts directs (taxe d'habitation et taxes foncières). Cette stabilité des taux est permise par l'excédent de fonctionnement constaté sur l'exercice 2018.

La poursuite d'une politique massive d'investissement sans endettement supplémentaire

2019 sera à nouveau marquée par une nouvelle baisse de l'endettement de la Commune et donc de ses habitants indirectement.

De gros chantiers commencent en 2019 :

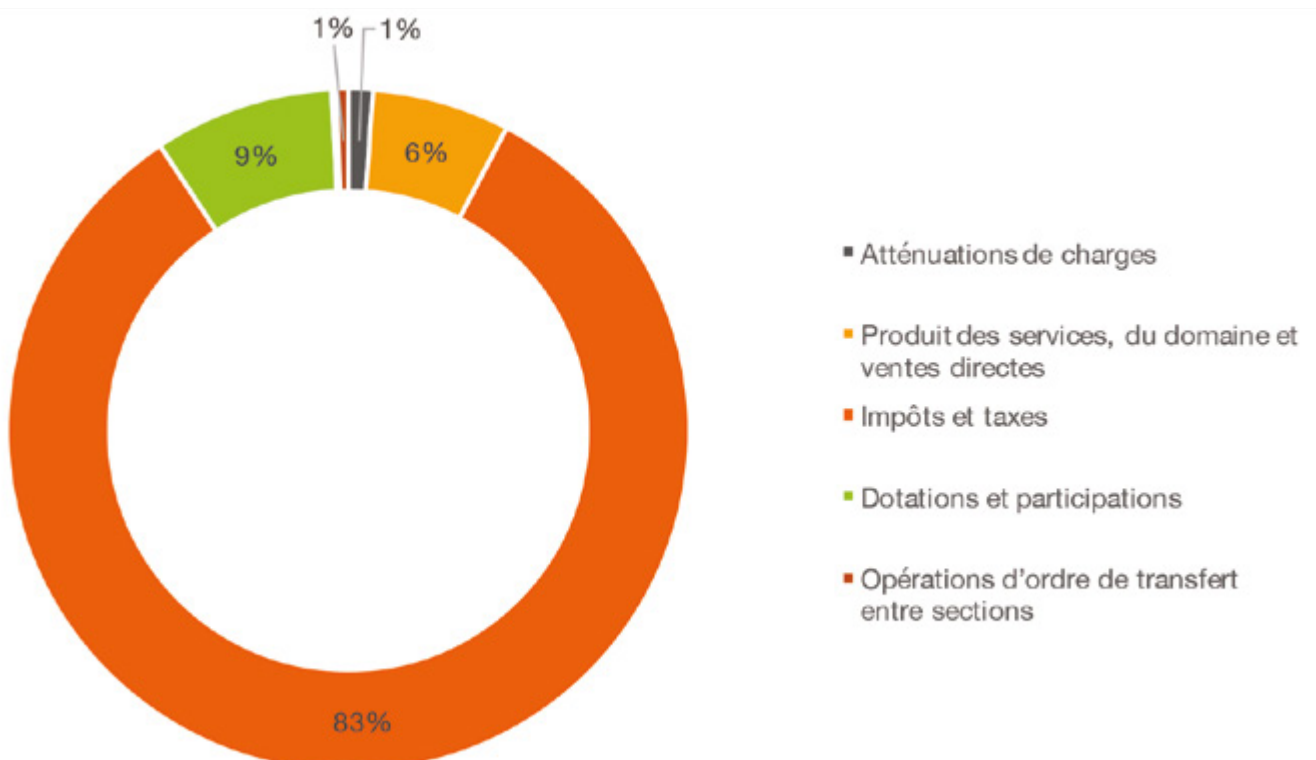
construction d'une médiathèque au cœur du village et d'un complexe sportif qui faisait défaut à notre commune. Un effort est encore réalisé sur l'aménagement de la voirie en concertation avec la Communauté de Communes.

Tous ces projets seront financés grâce à l'épargne de la Commune sans augmentation des impôts ni endettement supplémentaire !

Pour aller plus loin !

Vous trouverez sur le site de la mairie l'intégralité des documents budgétaires, une présentation et un rapport sur ce nouveau budget.

Recettes de fonctionnement en 2018



➤ Bienvenue aux nouvelles entreprises sur la commune

La municipalité vous souhaite une bonne installation et un bon développement économique.

CABINET SOINS INFIRMIERS



Valérie JUAN 06 32 53 76 98
Clémentine RENAULT 06 65 42 28 65

Castelnaud d'Estrétefonds, Saint-Sauveur, Boulac,
Villeneuve les bouloc et alentours

Soins à domicile - 7 jours sur 7 - sur Rdv

DPE - Amiante - Termite - Electricité - Gaz - Plomb - ERP - Métrage - Piscine

 **M3P** DIAGNOSTIC IMMOBILIER

- Diagnostic immobilier
- Conseil en maîtrise d'ouvrage avant travaux pour particuliers
- Visites techniques

contact@m3p-diagnostic-immobilier.fr
https://m3p-diagnostic-immobilier.fr

06 03 56 28 57

Fanny BOSQ

Conseillère Conjugale et Familiale

Maison Aphélie
164 Allée du Comp Del Rey
31620 Castelnaud d'Estrétefonds

07 66 33 38 39
consultations sur rdv

capifrance

Faire plus pour votre bien

Marie-Odile DUPONT
Conseiller Immobilier

06 12 96 11 98
mo.dupont@capifrance.fr

INSTANT PRODIGE
Anne Brulard
Esthéticienne

Soins à domicile
Toulouse et sa périphérie

06 26 82 79 21

www.facebook.com/instantprodige

6 Chemin du moulin 31620 Castelnaud d'Estrétefonds
Siren : 523 458 842

CONSULTANTE PATRIMONIALE



Dorine VINCENT

06 13 75 57 84
dorine.vincent.pro@gmail.com

Epargne - Placements - Immobilier
Retraite - Transmission

CASTELNAU IMMOBILIER *Votre satisfaction, notre exigence !*

Nathalie CUCCURA
Directrice d'agence

06 99 81 16 55
n.cuccura@castelnaud-immobilier.fr

1 avenue de Toulouse, Centre Commercial Forée du village Bât D
31620 Castelnaud d'estretefonds

Praticienne en Santé Naturelle

Audrey GODART
06 87 79 63 22

audreygodart.psn@gmail.com
Consultations sur rendez-vous

l'atelier de Corinne.B
couturière

retouche et repassage

36 avenue de Toulouse
31620 Castelnaud d'estretefonds

corinnet1c2@live.fr
0603743111

Amandine Nastorg
Psychologue clinicienne



19 Bis rue de l'Église
31 610 Castelnaud d'Estrétefonds

Adolescent - Adulte - Senior
Sur rendez-vous

07.61.58.30.15
Mail : amandinenastorg.cab@gmail.com
Web : amandinenastorg.wsite.com/cabinet

Retrouvez toutes les entreprises de la commune sur le site internet rubrique vie économique

NAISSANCES

30/03/18 Charlotte CATSOULIS
 05/12/18 Matteo NOUZIÉS
 10/12/18 Ethan BOISSIERE
 15/12/18 Aaron, Manuel, Dominique RAGUENEAU
 17/12/18 Kiara, Séverine, Marina BAISSAT
 28/12/18 Léna, Maëlyne, Lyna IMBERT
 13/12/18 Pauline, Maïa IRIBAREN
 26/12/18 Myla, Marie, Anne BERGES
 01/01/19 Nolhan, Loann TOUMIEUX
 05/01/19 Délia, Christiane, Claudia MACRI
 07/01/19 Alice, Monique, Hélène WEBER
 09/01/19 Sofia, Christiane GAYT
 11/01/19 Louis, Christian, Daniel BONNEAU
 17/01/19 Charlotte GIRARD
 25/01/19 Tyago MONNIER
 28/01/19 Améline, Felician, Nicole FLECHELLE BARDO

07/02/19 Mila RIBEIRO
 08/02/19 Lou, Brigitte, Marie CALVET
 09/02/19 Sandro, Diego TOUSSAINT
 03/03/19 Léon, Henri JACQUART
 17/03/19 Alice YEH
 17/03/19 Bastien, Michel, Jean-Louis SAYSET
 19/03/19 Manon, Victoria, Christine RÉGNÈRES
 29/03/19 Clélia, Marie, Denise BLAZY ROCHE
 31/03/19 Angéline, Louise BAUCHEREL
 04/04/19 Margaux, Sabine, Arlette RONDEAUX
 17/04/19 Solan, Camille BOUREAU
 23/04/19 Mayssa QUARRI
 24/04/19 Mia, Aouicha, Myrièle DUPONT
 01/05/19 Alice MIALHE
 05/05/19 Anaïs, Miary COUESNON

MARIAGES

19/01/19 Aurélie, Florence, Jocelyne LE ROUX & Ramdhane BOUZEKRI
 23/03/19 Manon, Amandine MERLIN & Ayser BARHOUMI
 30/03/19 Mallaury BALY & Bastien AMARAL

PACS

06/03/19 Stefan SENDROIU & Tania CEAPRAZ
 06/03/19 Geoffrey GULLI & Bérengère LACAN
 06/03/19 Shirley CARPENTIER & Pierrick FRANCESCHI
 03/04/19 Emilie GENTILLET & Jérémy BONNET
 03/04/19 Kelly EDELBLOUTE & Jérémy ESCUDE
 03/04/19 Gislaine ARDITE & Stéphane NIOBEY

DÉCÈS

26/01/19 Josette, Lucienne, Dominique RIBATET veuve GARCIA
 26/01/19 Yvette BOINEAU veuve CODINA
 27/01/19 Catherine, Jacqueline BORDES veuve SAINT ANTONIN
 31/01/19 Laurent GIACOMIN époux de Aline ZANINI
 02/03/19 Maria DOMINGUEZ veuve FERRANDIZ
 16/03/19 Josette, Jeanne BARDIN veuve ALLEGRO
 01/04/19 Marie-Thérèse, Madeleine, Marguerite LETERRIER veuve PICAULT

01/04/19 Jeannine, Andréa CONSTANS épouse RICARD
 12/04/19 Camille, Marie, Louise LAUZERAIN divorcée PANNACCI
 11/04/19 Christiane, Gilberte DESBOTS veuve ROSPIDE
 16/04/19 Raymonde, Adrienne BERNARDIN veuve CHARRIÉ
 16/04/19 Simonne, Andrée MARQUÈS veuve LORIATO
 21/04/19 Élise CHARDELIN
 22/04/19 Jacques, Louis, Raoul DOUCÈDE CAPDEVIELLE

➤ La médiathèque en construction...

Après la démolition des anciens ateliers municipaux, les fondations sont en cours de réalisation et d'importants travaux de soutènement ont été mis en oeuvre pour préserver les constructions voisines.

Des réunions de chantier sont organisées toutes les semaines avec l'adjoint au maire Jean-Claude Fortier, le directeur des services techniques David Not et l'architecte Marc Soulié accompagné de son équipe.

La Médiathèque située en centre-ville, devrait être achevée en début d'année 2020.



Le futur édifice se développera sur deux niveaux pour accueillir les différents espaces du programme, dédiés à chaque génération, comme un espace citoyen et un auditorium.

La façade principale, largement vitrée, s'ouvrira sur le futur parvis des citoyens tandis que la façade sur rue plus fermée, s'habillera d'un moucharabieh (dispositif de ventilation naturelle) de briques en terre cuite.

Si l'écriture architecturale se veut moderne, les matériaux choisis restent traditionnels, afin de s'ancrer le plus harmonieusement dans le tissu urbain existant.

➤ Le Complexe sportif, c'est en 2020 !

Dans le cadre du programme de développement des équipements communaux dédiés aux activités sportives,

la commune va s'équiper d'un complexe sportif sur le site de Fondada, à proximité immédiate du nouveau groupe scolaire Fondada, 40 bis rue de la Ferme.

La commune a opté pour une solution de chauffage/rafraîchissement par sonde géothermique pour préserver et économiser les ressources énergétiques.

Le complexe sportif devrait être opérationnel pour la rentrée 2020.



Cet équipement proposera 1 558 m² aux différents publics (*clubs, associations, écoles, centre de loisirs...*). Cette grande salle sera équipée avec un plateau omnisports pour la pratique des sports en salle (*handball, basket-ball, badminton, volley...*) avec un mur d'escalade. À cette salle principale, vient en complément trois salles. C'est 422 m² de multi-activités dédiées à la danse, gymnastique... Et enfin, une salle équipée d'un tapis sera réservée pour les sports de combat (209 m²).

Depuis mai, différentes études d'exécution ont été menées pour démarrer le chantier. À partir de juin, d'importants travaux de terrassement ont commencé. En effet, le bâtiment se trouve encaissé dans le terrain collinaire de Fondada.

Les premiers murs seront visibles en septembre.

L'édifice en quelques chiffres :

- Durée du chantier : **12 mois.**
- Un espace sports collectifs : **1 558 m²**
- Un espace danse et fitness : **422 m²**
- Un espace de sports de combat : **209 m²**
- Des espaces vestiaires, sanitaires : **304 m²**
- Surface totale du projet en S.U. : **2 500 m²**

➤ Travaux d'aménagement du carrefour giratoire

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne réalise des travaux d'aménagement du carrefour giratoire sur la commune de Castelnau d'Estrétefonds, situé à l'intersection de la RD 29 route de Fronton, de la RD 77 route de Saint-Rustice et de la route de Bouloc.



Ces travaux se déroulent du 20 mai au 9 août 2019 inclus. Pendant toute la durée des travaux qui s'effectueront de jour, la circulation sera perturbée sur la RD 29 et la RD 77.

- Sur la RD 29 et la RD 77 route de Saint-Rustice :
La circulation se fera par alternat par feux.

- Sur la RD 77 route de Bouloc :

La circulation sera interdite en amont du carrefour RD 29 / RD 77, de jour comme de nuit.

Un itinéraire de déviation sera mis en place comme suit :

- dans le sens vers Saint-Rustice : par la RD 77 « route de Bouloc et chemin du moulin à vent », la RD 4 « route de Toulouse », et la RD 29 « route de Fronton »,
- dans le sens vers Fronton : par la RD 29 « route de Fronton », la RD 4 « route de Toulouse », et la RD 77 « chemin du moulin à vent et route de Bouloc ».

Néanmoins, l'accès des riverains sera maintenu. Un arrêté de circulation couvre l'ensemble de ces dispositions.

Le Conseil départemental finance ces travaux pour un montant de 650 000 € et en assure la maîtrise d'œuvre, par l'intermédiaire de son secteur routier de Villemur-sur-Tarn.

➤ Restauration du Mausolée du marquis de Cambolas

Une lettre retrouvée dans le registre des délibérations retrace toute l'histoire du Mausolée, actuellement en cours de rénovation par la ville de Castelnau d'Estrétefonds.

Sauvé une première fois en 1920 par la ville, il est à nouveau l'objet de toutes les attentions pour éviter qu'il ne s'écroule.

Des travaux en deux phases sont réalisés.

Tout d'abord, la toiture est reprise (dépose du couronnement et des grandes dalles en pierre faisant office de tuiles) afin de réaliser une charpente et une couverture en zinc, avant sa remise en place.

Dans un deuxième temps, pour éviter les infiltrations d'eau, les têtes de flèche et les chéneaux seront réalisés avec descentes et récupération des eaux pluviales.

Puis, les colonnes seront reprises et tous les éléments métalliques rouillants qui provoquent l'éclatement de la pierre seront retirés.

Le marquis de Hippolyte Victor de Cambolas, né le 29 avril 1835 au château de la Molle à Montauban, épouse le 15 juin 1865 à Paris, Francisca Léopoldine de Souza de Rezende. A sa mort, le 29 avril 1879 au château de Castelnau d'Estrétefonds, à l'âge de 44 ans, la marquise de Cambolas, Francisca Léopoldine de Souza de Rezende fait élever dans le cimetière de Castelnau, près de la vieille église, un mausolée pour que les habitants du village n'oublient jamais son époux. Pourtant, c'est élégant édifice, en forme de chapelle néogothique revêtu de plaques de marbres et agrémentée d'un décor sculpté en pierre blanche, n'abritera jamais le corps du marquis, inhumé dans le caveau au cimetière de Montauban. La marquise repart ensuite vivre dans son pays, le Brésil. Elle y meurt à Rio de Janeiro, le 12 février 1900.

Le mausolée devient vite encombrant car les matériaux sont sensibles aux changements climatiques et se dégradent vite. La municipalité envoie de nombreux courriers à la famille qui s'en



désintéresse mais jamais elle n'aura de réponse. En 1920, la commune souhaite ériger un monument aux Morts de 14/18. Le maire Pierre Maury propose d'acheter le monument. L'abbé Péchou, désigné par la famille de Cambolas est chargé de régler la succession. Malheureusement, il décède entre temps et plus aucun intermédiaire ne sera désigné.

Le 21 novembre 1920, après avis du Préfet, la commune achète le mausolée. L'édifice sera un lieu de mémoire jusqu'en décembre 1923, date de l'inauguration du nouveau monument, à côté de la fontaine, à l'intersection de l'ancienne nationale 20 et de la route de Bouloc.



➤ Approbation des modifications du document d'urbanisme

Les quatre procédures d'évolution du Plan Local d'Urbanisme ont été approuvées par le conseil municipal le 12 mars et sont exécutoires depuis le 20 mars 2019.

La modification n°2 et les révisions allégées n°1, 2 et 3 ont été engagées en 2017 pour actualiser et rectifier le document, tout en l'adaptant aux projets communaux.

Les changements apportés dans le cadre de la procédure de modification n°2 portent sur le règlement écrit, les Orientations d'Aménagement et de Programmation, le document graphique et les annexes.

Ces évolutions ont plusieurs objectifs en lien avec l'aménagement du territoire :

- Sauvegarder les commerces dans le centre-ville,
- Imposer des aménagements viaires correspondants aux prescriptions du gestionnaire de la voirie communale, avec des espaces sécurisés pour les modes actifs,
- Assurer la rétention des eaux pluviales sur les parcelles, conformément au schéma communal d'assainissement,
- Adapter les règles de retrait des constructions à chaque zone,
- Préserver les ruisseaux et les fossés-mères grâce aux règles de retrait des constructions,
- Renforcer les prescriptions sur l'insertion architecturale et la qualité paysagère des constructions et des aménagements dans toutes les zones, avec un coefficient de biotope pour les espaces verts,
- Réserver certains secteurs pour des aménagements d'intérêt général,
- Préserver les arbres et les haies remarquables.

En parallèle, la révision allégée n°1 a été engagée au printemps 2017 pour permettre la future extension du cimetière communal grâce à la modification du zonage de parcelles qui étaient classées en zone agricole protégée. Deux autres révisions allégées ont été menées en parallèle pour rectifier le zonage de deux parcelles suite à l'annulation partielle du document d'urbanisme dans le cadre de procédures contentieuses.

L'enquête publique sur ces quatre procédures a été organisée du 3 décembre 2018 au 9 janvier 2019, avec trois permanences du commissaire enquêteur, afin de permettre à chacun de consulter les dossiers et de transmettre éventuellement un avis sur ces projets.

Les quatre procédures ont fait l'objet de conclusions favorables de la part du commissaire enquêteur, avec quelques réserves et recommandations. Tous les avis du public et des personnes publiques associées ont reçu une réponse écrite de la part de la commune et le projet a été modifié suite aux conclusions de l'enquête, notamment concernant l'ouverture à l'urbanisation d'une zone à vocation économique qui a été annulée en attendant le lancement d'une étude complémentaire.

Tous les documents relatifs à ces procédures, ainsi que le nouveau règlement écrit et graphique sont consultables sur le site internet de la mairie, dans la partie Urbanisme/Cadre de vie/Plan Local d'Urbanisme.

Canicule info service

(accessible dès le 1^{er} juin)

0 800 06 66 66

Le rôle des Mairies ?

Selon la loi, il incombe à chaque mairie de disposer d'un registre nominatif où seront recensées, si elles en font la demande, les personnes âgées ou handicapées vivant à domicile. Ces personnes pourront ainsi bénéficier de l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles, en cas de déclenchement du «plan d'alerte canicule» par le Préfet.



<http://www.infocanicule.fr/ville.php?ville=12001>

FAITES-VOUS RECENSER AUPRÈS DU CCAS

Mireille CAZALS – Responsable CESF

Cindy DURANTET & Laetitia PINTE SENE - CESF

Adresse physique : 29 Grande Rue (2^{ème} étage) - 31620 Castelnau d'Estrétefonds

Adresse postale : Parvis des citoyens CS 40 001 - 31620 Castelnau d'Estrétefonds

Téléphone : 05 34 27 66 40 / Courriel : ccas@mairiecastelnaud.fr

Contactez le CCAS pour toutes demandes de rendez-vous.



La santé de chacun peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

- Il fait très chaud.
- La nuit, la température ne descend pas, ou très peu.
- Cela dure plusieurs jours.

Quelles sont les personnes à risque ?

- Les personnes âgées de plus de 65 ans.
- Les nourrissons et les enfants, notamment les enfants de moins de 4 ans.
- Les travailleurs manuels, travaillant notamment à l'extérieur et les personnes pratiquant une activité sportive en plein air.

Comment affronter la canicule ?

- Évitez les sorties et les activités physiques aux heures les plus chaudes,
- Fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil.
- Si vous devez sortir, restez à l'ombre. Portez un chapeau, des vêtements légers.
- Buvez le plus possible, même sans soif et rafraîchissez-vous.
- Demandez de l'aide à un parent ou à un voisin si la chaleur vous met mal à l'aise.
- Si vous ne disposez pas d'une pièce fraîche chez vous, rendez-vous et restez au moins deux heures dans des endroits climatisés ou, à défaut, dans des lieux ombragés ou frais : supermarchés, cinémas, musées... à proximité de votre domicile.

En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte?

En période de canicule, quels sont les bons gestes?

JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

BON À SAVOIR
À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15.**

ATTENTION
Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.



➤ Livraison de sept logements sociaux

La ville, en partenariat avec Toulouse Métropole Habitat, a souhaité favoriser la mixité sociale lors de la construction de sept logements sociaux situés sur le Domaine des Fontaines.

Mercredi 17 avril 2019, Toulouse Métropole Habitat a livré les sept logements sociaux. Lors de cet événement, une rencontre a été programmée pour les nouveaux locataires, à la Maison de la Culture, avec des représentants du Bailleur Toulouse Métropole Habitat, de la Ville et du CCAS.

Lors de sa présentation détaillée de la commune et des différents services proposés, Sandrine Sigal, première adjointe et vice-présidente du CCAS, le maire Daniel Dupuy et Denis Brun, adjoint à l'urbanisme ont souligné la qualité de cette réalisation et l'importance de la mixité sociale dans un environnement à taille humaine qui comprend

seulement dix-sept logements neufs avec jardin. Ils ont ensuite distribué un kit de bienvenue qui rassemble toutes les informations pratiques pour les nouveaux arrivants. Les élus et les différents services de la ville qui ont travaillé avec le bailleur Toulouse Métropole Habitat ont ensuite visité les nouveaux logements sociaux du Domaine des Fontaines.

Après l'arrivée des propriétaires, c'est donc au tour des locataires de s'installer dans leur nouvelle maison neuve (F4 ou F5) sur le Domaine des Fontaines, route de Fronton.



➤ La bourse au BAFA

La formation diplômante constitue aujourd'hui un atout pour l'accès à l'emploi. Aussi, le Centre Communal d'Action Sociale et la ville, proposent un dispositif d'accompagnement et de financement pour l'obtention du BAFA.

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur est un diplôme qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs. Ce diplôme est souvent indispensable pour travailler en tant qu'animateur dans les accueils de loisirs ou en séjour de vacances.

L'obtention du BAFA est en 3 étapes de formation obligatoires :

- **Étape 1 :** session de formation générale.
- **Étape 2 :** stage pratique.
- **Étape 3 :** session d'approfondissement ou de qualification.

En 2019, en partenariat avec l'organisme de formation UFCV, le CCAS a permis à trois administrés de la commune de Castelnau d'Estrétefonds âgés de plus de 17 ans de suivre la formation du BAFA.

En plus du financement de la formation par le CCAS, les trois candidats/stagiaires peuvent réaliser leur stage pratique de 14 jours au sein de la collectivité durant les mercredis ou les vacances scolaires. En contrepartie, les bénéficiaires ont réalisé une mission à titre bénévole de 80 heures au service périscolaire de la commune de Castelnau d'Estrétefonds encadrés et formés par les directeurs des ALAE et le coordinateur enfance.



Amélie



Gaëlle



Céline

➤ Repas des vétérans 2019

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise le repas des vétérans le 11 novembre. Il s'agit d'une journée conviviale où les 65 ans et plus se retrouvent autour d'un repas dansant et animé.

Vous avez 65 ans en 2019 et habitez à Castelnau d'Estrétefonds, venez-vous faire recenser au C.C.A.S. afin de recevoir l'invitation au repas des vétérans.

Pour plus de renseignements :
contacter Laëtitia PINTÉ SENE au 05 34 27 66 40.





L'AGENDA 21 DE LA COMMUNE

AXE 1 PROMOUVOIR UNE GESTION DURABLE

Préserver et restaurer la biodiversité

- **Intégration de la Trame Vert et Bleue dans le PLU** : réservoirs de biodiversité et corridors écologiques terrestres (espaces naturels et semi-naturels) et aquatiques (cours d'eau, canaux, zones humides) protégés grâce à leur intégration dans le document d'urbanisme depuis 2014.
- **Gestion durable de l'Espace avec le PLU** : zonage du document d'urbanisme actuel permet de préserver les espaces naturels et agricoles de la commune représentant 70% du territoire communal (352 ha en Espaces Boisés Classés), en limitant l'étalement urbain des constructions et en développant les espaces végétalisés dans les projets.
- **Renaturation du lit de la rivière l'Hers-Mort** : sur plus d'1,2 km, création de méandres, seuils de fond, plages, fascines de saules, ajouts de gravas et galets (SBHG) / **Végétalisation des berges** : plantation de 1 200 végétaux, 38 espèces locales sur 2 km (SBHG/APA).
- **Réaménagement de l'ancienne gravière de la Gravette** : renaturation du site, maintien en eau d'un lac pour la biodiversité, mise en place d'un parcours pédagogique (Malet/SBHG/APA/NEO/Fédération Chasse 31/ACCA).
- **Plantation de 1500 ml de haies d'arbustes de Pays** par des chantiers citoyens, des chantiers d'insertion, des lycéens : Gravette, Jardins partagés (APA/Malet/Lycée Ondes).
- **Inventaire participatif des arbres remarquables de la commune** : 25 arbres sélectionnés, une exposition réalisée avec les écoles et l'ALAE (Groupe Agenda 21, APA).

Mettre en valeur le patrimoine et le paysage de la Commune

- **Préservation des paysages identitaires** : patrimoine bâti remarquable (3 monuments historiques et 32 bâtisses) et éléments paysagers identitaires (cônes de vues) protégés par le document d'urbanisme.
- **Création d'un parcours du patrimoine** : 12 panneaux de découverte implantés au cœur de la commune, livret explicatif et artistique du Patrimoine bâti et arboré en cours (Groupe Agenda 21).



AXE 2 UNE DYNAMIQUE EXEMPLAIRE

Préserver et économiser les ressources énergétiques

- **Économies d'énergie dans les bâtiments** : diagnostics énergétiques de 5 bâtiments municipaux (SDEHG) / Remplacement des éclairages par des ampoules LED, capteurs de présence, programmeurs sur les chauffages électriques / **Travaux de rénovation énergétique** en cours à l'Ecole maternelle / **Chaufferie Biomasse** au Groupe solaire Fondada / **Chauffage par géothermie** pour le nouveau complexe sportif.
- **Optimisation de l'éclairage public** : 60% du parc équipé en ampoules LED / Installation de 71 horloges astronomiques et de réducteurs de puissances / **Extinction nocturne début juillet** de 1h à 5h (SDEHG).
- **Achat de véhicules municipaux "propres"** : 2 voitures et 1 utilitaire électriques, un Vélo à Assistance Electrique / **Installation d'une Borne publique de Recharge** pour Véhicules électriques (SDEHG).
- **Économie d'eau** : installation de cellules de détection électriques sur les robinets, boutons presseurs, mousseurs, dans les écoles, les vestiaires du stade et du tennis, le cimetière.

Maîtriser l'impact sur l'environnement

- **Valorisation des déchets** : tri et valorisation des biodéchets de la restauration du Groupe scolaire Fondada : 15 tonnes/an estimées (Easytri) / **Tri des déchets de bureau** dans les bâtiments municipaux (CCF).
- **Optimisation de la gestion des déchets verts publics** : achat d'un broyeur / **Paillage** des espaces verts avec du broyat / **Compostage** des déchets verts / **Plantation de vivaces**.
- **Suppression de l'usage des produits phytosanitaires** : plan de désherbage (FREDON) / **Désherbage manuel** / Plantes couvre-sol / **Achat d'un regarnisseur** pour les pelouses.

Aménager de façon durable

- **Des projets communaux durables** : parking de la gare en 2012 (recyclage des matériaux, aménagement de noues paysagères et plantation de 54 arbres) / nouveaux bâtiments (groupe scolaire bioclimatique de Fondada en 2018).





Porté par l'équipe municipale et réalisé en concertation avec les citoyens, l'Agenda 21 local de Castelnau d'Estrétefonds a été lancé en 2009. Il a été adopté à l'unanimité par un vote du conseil municipal, le 30 mai 2013, qui a validé les 4 axes stratégiques et le programme de 37 actions. Ces actions de Développement durable ont été mises en place pendant 6 ans en concertation avec les citoyens du « Groupe de travail Agenda 21 ». En 2013, ce projet a obtenu la Reconnaissance Nationale « Agenda 21 local France » par l'Etat pour 4 ans, puis prolongée jusqu'en 2018. Cette année, l'Agenda 21 arrive à échéance et la quasi-totalité des 37 actions proposées ont été réalisées. Le bilan des principales actions finalisées est présenté ci-dessous avec les divers partenaires impliqués.



AXE 3 FAVORISER LES DÉPLACEMENTS POUR TOUS

Préparer les solutions de substitution au « tout voiture »

- **Prolongement de la mise à 4 voies jusqu'à la gare et création d'un terminus de proche banlieue** actés dans le projet AFNT / Augmentation de la desserte de la gare : 40 trains/jour ouvrés (*Pays Tolosan, RFF, Conseil Régional Occitanie*).
- **Réalisation d'aménagements et d'équipements favorisant l'accès à la gare et l'intermodalité** : giratoire, dessertes réaménagées, aménagement et création de parkings (260 places), 24 places vélo (*RFF, SNCF, Conseil Régional Occitanie, CD31, CCF*), environ 1 million d'euros investi par la commune.
- **Adhésion à RézoPouce** : 15 arrêts dont 7 sur Eurocentre, Communication, Animations (*RézoPouce*).
- **Développement de l'information sur les transports en commun** : site Internet communal, accueil mairie.
- **Développement de l'intermodalité sur Eurocentre** : création d'un parking 20 places pour la ligne HOP (*Pays Tolosan, Syndicat Eurocentre, Conseil Régional Occitanie, CD31*), Animations co-voiturage (*RezoPouce, Tisseo-Covoiturage*).

Mailler le territoire pour les déplacements doux quotidiens et de loisirs

- **Réalisation du Plan vert intégré au PLU** : déplacements doux et espace de nature.
- **Création de pistes cyclables et de piétonniers pour relier les quartiers aux équipements publics** : Eurocentre, Avenue de Montauban, Avenue de Toulouse, Chemin du moulin, Route des Hébrails (*Syndicat mixte Eurocentre, CCF*).
- **Développement du maillage de sentiers de randonnée** : 2 km de sentiers en bords de l'Hers, 2 sentiers de randonnée balisés (5 et 9 km) inclus dans un topoguide communautaire (*CCF, Office de Tourisme du Frontonnais, Groupe Agenda 21*) / Ouverture de 5 autres sentiers de randonnées .

Aménager la ville pour un accès à tous

- **Aménager l'accès aux équipements publics + accès PMR** : mise en accessibilité des bâtiments publics en cours de finalisation et Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics approuvé en 2010 relancé en 2019.

AXE 4 FAIRE VIVRE LA SOLIDARITÉ SUR LE TERRITOIRE

Favoriser les solidarités locales

- **Intervention de l'équipe du Chantier d'insertion communautaire pour des travaux sur la commune** : 1500 heures /an (*CCF*).
- **Amélioration de l'accueil des nouveaux habitants** : distribution d'un livret d'accueil, journée d'accueil.
- **Création de jardins partagés** : terrain aménagé de 5000 m², 18 parcelles occupées (*Groupe citoyen Agenda 21*).

Poursuivre l'éducation à l'environnement

- **Sensibilisation des enfants au développement durable** : 14 animations par l'association Arbres et Paysages d'Autan à l'École élémentaire / 6 Interventions sur le Développement durable au Lycée professionnel L'Oustal.
- **Organisation de manifestations sur le développement durable** : 7 Salons Autour du Jardin / 10 balades Nature / 12 Cafés Nature thèmes variés (Faune, Flore, Jardinage, Economies d'Énergie, ciné-débats, ...) (*Nature Midi-Pyrénées, EIE 31, APA, Jardins de Tournefeuille*).
- **Sensibilisation des associations à l'organisation de manifestations éco-responsables** : 1,5 jour de formation (*Elémen'terre*).

Développer la gouvernance

- **Création d'un Groupe de Travail citoyen Agenda 21** : 15 membres / Participation à l'élaboration de l'Agenda 21 et au choix des actions / Implication des citoyens dans la mise en place de plusieurs actions.
- **Mise en place d'une Commission extra-municipale développement durable** : 22 membres dont 8 élus et 14 citoyens, 3 réunions annuelles.
- **Création d'un poste de Chargé(e) de mission développement durable** : pilotage des actions.
- **Développement de la concertation sur des projets** : réunions publiques avec les riverains ou élargies à l'ensemble de la population pour les projets d'urbanisme et de voirie significatifs.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE 1H À 5H



**STOP AU GASPILLAGE
ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE
ET PRÉSERVONS LA BIODIVERSITÉ**

**À COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2019
SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE**



Castelnaud
d'Estrétefonds



➤ Éteignons l'éclairage public la nuit de 1h à 5h du matin

Dans le cadre d'une politique engagée pour le Développement durable et la Transition énergétique, le conseil municipal a délibéré favorablement à l'unanimité, le 23 mai 2019, pour une extinction de l'éclairage public de 1h à 5h du matin sur l'ensemble de la commune, à partir du 1^{er} juillet 2019.

Cette décision répond à la volonté de maîtriser les dépenses énergétiques, et à différents enjeux écologiques, sanitaires et économiques.

Elle est en adéquation avec les Lois Grenelle I et II de l'Environnement de 2009 et 2010, dans la loi de Transition énergétique pour la Croissance Verte de 2015 et dans la loi pour la Reconquête de la Biodiversité, la Nature et les Paysages de 2016. 12 000 communes en France ont déjà adopté l'extinction une partie de la nuit, et d'après les retours d'expériences de ces communes, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue et aucune incidence notable n'a été remarquée.

Pour Castelnau, cela représente une économie de 20 000 €, soit une diminution de 30% du coût total.

En période de fêtes ou d'évènements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu totalement ou une partie de la nuit. Castelnau a déjà fait le choix de renforcer la signalisation passive de la voirie, notamment au niveau de zones dangereuses ou d'obstacles par une signalétique de guidage et d'avertissement réfléchissante plus efficace : catadioptrés, signalisation verticale, plots rétro réfléchissants. La commune va continuer à développer cette signalisation notamment avec du marquage au sol visible.

N'hésitez pas à nous faire part de vos retours d'expériences pour améliorer cette initiative. Une réunion publique pourra être organisée.

Pourquoi éteindre ?

- **Diminuer notre consommation électrique.**
- **Préserver la santé humaine :** l'être humain est un être diurne dont le rythme est géré par son horloge biologique. Plusieurs études scientifiques tendent à prouver que la présence de lumière artificielle trop importante entraîne des problèmes de santé (troubles du sommeil, réduction de la production de mélatonine, augmentation du risque de certains cancers).
- **Préserver le ciel nocturne :** aujourd'hui, plus de la moitié de la population en Europe n'est plus en mesure d'apercevoir la Voie lactée.
- **Préserver la biodiversité :** la faune et la flore ont besoin du noir pour chasser, se régénérer, se déplacer, se reproduire... Les insectes (80% des espèces animales, en majorité nocturnes) sont les premières victimes de l'éclairage artificiel. La lumière artificielle est la 2^e cause d'extinction après les pesticides. Après 2 ans de fonctionnement, un point d'éclairage élimine la quasi-totalité des insectes nocturnes dans un périmètre de 200 m. Les conséquences pour les oiseaux sont connues : raréfaction de la nourriture (les insectes) et difficultés lors des migrations.
- **Pollution lumineuse – Nuisances lumineuses :** la quantité de lumière émise la nuit est en augmentation constante (+ 94% depuis les années 90).

Les a priori concernant l'extinction

- **Les cambriolages et la criminalité :** près de 80% des vols et agressions ont lieu en plein jour (chiffres de l'Observatoire de la délinquance et des ripostes pénales (ONDRP) et d'études universitaires spécialisées en prévention-sécurité). Le délinquant bénéficie tout autant que sa victime d'un environnement éclairé. Certains responsables de la gendarmerie (Essonne, Aube, Haute-Garonne...) notent que l'absence de lumière entraîne une absence d'attroupement social à vocation agressive sur les places publiques de villages.
- **La sécurité routière :** plusieurs études démontrent que l'éclairage public le long des routes n'apporte pas une valeur ajoutée en matière de sécurité routière. Au contraire, il a toujours été constaté que les usagers adaptent leurs comportements aux conditions et que le confort et le sentiment de sécurité apportés par l'éclairage public amènent les automobilistes à augmenter leur vitesse. Il n'y a donc pas d'accidents plus fréquents et plus graves.





➤ Balade thermique

Une balade nocturne pour mieux maîtriser son énergie.

Malgré la pluie, une trentaine de personnes ont participé avec enthousiasme à la balade thermique proposée le 7 décembre 2018 par la ville.

Ce 11^e Café Nature a été organisé avec l'Espace Info Energie du **PETR Pays Tolosan** (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) et le Conseil départemental de la Haute-Garonne.

Muni d'une caméra thermique, Geoffrey Van Nuvel, conseiller de l'Espace Info Energie, a filmé quelques maisons de la Grande Rue, notamment celles des riverains présents à la soirée. Les participants ont ainsi pu visualiser les différentes zones de température et les déperditions thermiques des bâtiments. Les participants ont par la suite échangé avec Geoffrey Van Nuvel sur les économies d'énergie et la rénovation énergétique des logements individuels. Joël CAMART, vice-président en charge de la Commission Transition Énergétique au PETR. Pays Tolosan a remercié la commune pour son engagement en faveur de la Transition Énergétique et a précisé que cette animation était la première de ce genre sur le territoire du PETR et qu'elle serait reconduite sur d'autres communes.



➤ Ciné-débat

« L'intelligence des arbres »

Un autre regard sur les arbres qui nous entourent. Vendredi 22 février 2019, plus de 120 personnes sont venues découvrir ou redécouvrir le film "L'intelligence des arbres" lors d'un Ciné-débat très instructif projeté au sein de l'Espace Colucci.

Ce beau documentaire qui plaide en faveur du respect des arbres et de tous les végétaux, nous invite à nous poser de véritables questions sur la **"conscience" des végétaux.**

Le débat animé avec simplicité et convivialité a répondu avec enthousiasme aux diverses questions posées par le public qui avait comme interlocuteurs privilégiés : Jan Roeloffs, dirigeant de la société Jupiter Film, réalisateur - producteur du film et Nathalie Hewison, Docteur en écologie et directrice de l'association Arbres et Paysages d'Autan.

La majorité du public est probablement reparti avec une autre vision des arbres et de la forêt. Voilà, une nouvelle "petite graine" plantée dans l'esprit de chacun pour apprendre à poser un autre regard sur la nature qui nous entoure et la respecter.



➤ Environnement : des volontaires se mobilisent pour l'opération « Mon canal propre »

Une vingtaine de bénévoles ont participé à l'opération « Mon canal propre » initiée par l'association du canal des deux mers et organisée par les villes de Castelnau d'Estrétefonds et de Saint-Rustice, le samedi 27 avril 2019.

Les volontaires ont nettoyé **près de 6 kilomètres de berges du canal**, de Saint Rustice-Pompignan (limite avec le Tarn et Garonne) jusqu'aux trois ponts, la limite avec Saint-Jory.

Les quantités ramassées étaient bien inférieures à l'an dernier, puisqu'une seule benne de pick-up a été nécessaire. Ils ont croisé par hasard l'équipe de Saint-Jory, également mobilisée dans le ramassage des déchets sur leur commune.

Après l'effort, un moment de convivialité a été offert à tous par la mairie, au club du cercle nautique qui avait ouvert ses portes pour cette journée. **Cette action, reconduite tous les ans, permet de protéger l'environnement et les endroits remarquables** préservés sur la commune qui font le bonheur des nombreux promeneurs, amoureux de la nature.



Les citoyens se mobilisent pour nettoyer les berges du canal des 2 mers qui traverse la commune. Celui-ci est aménagé presque entièrement en voie verte, des quais de Bordeaux aux places roses de Toulouse.

➤ À la cantine, les enfants trient les biodéchets

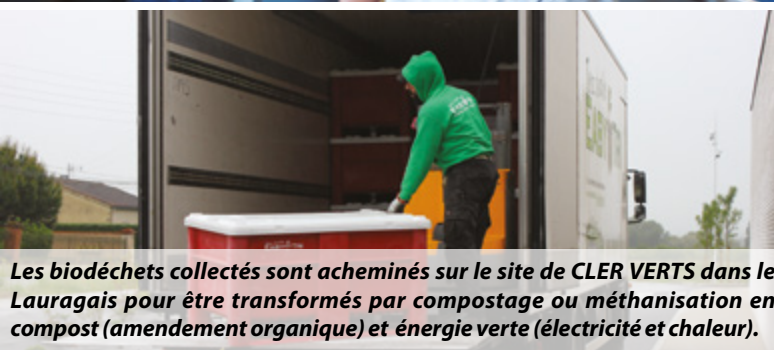
Depuis l'ouverture du Groupe scolaire Fondada en septembre dernier, les élèves trient leurs restes de repas au restaurant scolaire. Cette action écoresponsable a été mise en place en concertation avec tous les agents municipaux concernés. Le tri et la valorisation des bio-déchets seront mis en place prochainement à l'École Laïque, une fois les travaux de réaménagement du self réalisés.



Tri des restes des plateaux par les enfants au self - Panneaux pédagogiques sous forme d'un parcours.



Animation « Ça grouille dans le compost » par des animatrices du CPIE Terres Toulousaines (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement) pour comprendre « Pourquoi » trier ses « déchets » alimentaires.



Les biodéchets collectés sont acheminés sur le site de CLER VERTS dans le Lauragais pour être transformés par compostage ou méthanisation en compost (amendement organique) et énergie verte (électricité et chaleur).



Environ 100 kg de bio-déchets collectés tous les vendredis matin à l'école par la société toulousaine Easytri, soit une moyenne annuelle prévue de 15 tonnes.

➤ Les travaux de renaturation de la Gravette sont terminés !

A l'automne, ouverture du site au public. Vous pourrez venir découvrir ce site renaturé le samedi 28 septembre lors de l'inauguration du Parcours pédagogique.

Réalisé par l'ensemble des partenaires (Malet Spie Batignolles, Nature En Occitanie, Syndicat de Bassin Hers-Girou, Arbres et Paysages d'Autan, Fédération de Chasse 31/ACCA, Mairie de Castelnaud d'Estrétefonds). Ce parcours vous fera découvrir les travaux de renaturation qui ont été réalisés, le rôle de chaque partenaire et la biodiversité de ce site naturel remarquable. À partir de cette date, cet espace de nature sera ouvert au public pour permettre à tous, petits et grands de venir se promener, découvrir et observer avec quiétude et respect la faune et la flore qui peuplent le site de la Gravette.

Cet hiver, 50 élèves de Première et Terminale Bac Professionnel Aménagements Paysagers du Lycée Agricole d'Ondes sont venus sur le site de la Gravette à vélo et ont planté au bord du lac des espèces aquatiques pour la création d'une roselière. Ces plantations ont été encadrées par les professeurs du Lycée et menée par Carole Burgue Mazars, chargée de mission Environnement de l'entreprise Malet-Spie Batignolles.

Le terrain a été préparé en amont et environ 1 400 plants de roseaux phragmites, joncs et iris ont été plantés. Le choix de ces espèces a été fait en concertation avec les partenaires de ce projet avec l'aide des Pépinières Causat.

Ces plantations sont venues clôturer l'ensemble des travaux de renaturation réalisés sur ce site (ancienne gravière et Hers-Mort) depuis 2011.



➤ Écoutons ! Les arbres nous parlent ...

L'inventaire participatif des Arbres remarquables de la commune a été achevé au mois d'avril. Parmi la cinquantaine d'arbres qui ont été répertoriés et proposés par les estrétefontains à l'aide de fiches d'identification et de photos, 25 ont été choisis comme « Arbres remarquables ».

Les estrétefontains ont pu découvrir ces arbres à travers l'exposition « Écoutons ! Les arbres nous parlent ... » qui a été inaugurée le 12 mai lors de la 7^{ème} édition du Salon Autour du Jardin.

Cette exposition est le fruit d'un travail collaboratif orchestré par la Mairie où chacun a apporté sa petite pierre. L'association « Arbres et Paysages d'Autan » a animé des ateliers avec les enfants de la commune, a apporté son expertise en botanique et conçu les panneaux. Le Groupe de travail citoyen de l'Agenda 21 a répertorié, localisé de nombreux arbres et souhaité placé cette exposition sous le signe de la poésie.

Les élèves de CM2 de l'École du centre-ville ont fait preuve d'imagination par les surnoms donnés à certains arbres. Les élèves de CP de l'École Fondada se sont appliqués à écrire les noms des arbres. Les enfants des ALAE ont illustré cette exposition par leurs jolis dessins.

La majorité des photographies ont été réalisées gracieusement par un Estrétefontain, photographe amateur.



Cette exposition sera par la suite itinérante et vous pourrez l'admirer à nouveau ou la découvrir dans divers espaces communaux (écoles, médiathèque, ...).

La passion a animé tous ces participants, convaincus de l'indispensable travail de préservation ou de restauration de ce patrimoine végétal.

Lors de vos prochaines promenades sur le territoire Estrétefontain, admirez les arbres et découvrez ... votre « Arbre remarquable » !



➤ Brûlage de végétaux Une pratique interdite sauf dérogation !

La réglementation interdit le brûlage des résidus de végétaux par les particuliers. Les tontes de pelouses, les feuilles mortes ou les produits de la taille sont considérées comme des déchets verts, qui, comme les épiluchures ou les autres déchets ménagers sont interdits à l'incinération à l'air libre. Ces déchets verts doivent être envoyés en déchetterie ou être traités par compostage.

Pourquoi cette interdiction ?

Outre les nuisances pour les voisins : **odeurs et fumées** désagréables, le brûlage des déchets verts libère dans l'atmosphère **des polluants toxiques** et des particules fines. Ces brûlages peuvent également être à l'**origine de départ de feu** dans le jardin.

Un seul feu de jardin de 50 kg de végétaux équivaut en particules fines, toxiques mutagènes et cancérigènes à 7 300 km pour une voiture diesel récente.

À propos du bilan carbone du débroussaillage, il est toujours plus favorable (pour l'environnement et la qualité de l'air) de transporter les déchets vers un centre d'apports volontaires plutôt que de les brûler sur place.

(Info journalière sur la qualité de l'air : airpaca.org)

Vous pouvez broyer sur place les produits de taille avec du matériel adapté. Le résultat très fin de ce broyat se compostera rapidement. L'élimination des branches et arbustes coupés est vivement préconisée pour ne pas stocker dans votre jardin des éléments combustibles qui pourraient s'amonceler.

Évacuer les végétaux coupés vers une déchetterie est une alternative positive quand les volumes à traiter sont importants. Les bois coupés de fort diamètre pourront être utilisés (ou donnés) pour bois de chauffage.

Vous retrouverez la réglementation liée à votre commune en mairie. N'hésitez pas à vous renseigner sur la réglementation détaillée.

➤ Collecte de bouchons plastiques et en liège

Depuis quelques années, les habitants de Castelnau d'Estrétefonds ont pris l'habitude de mettre les bouchons plastiques dans des cartons mis en place chez les commerçants de proximité et dans les espaces publics.

Cette collecte a pour but de valoriser les bouchons et grâce à l'argent collecté, d'aider les personnes en situation de handicap.

L'association Bouchons 31 a remis en décembre 2018 au Foyer Le Lauragais de Mons **un chèque de 800 €** pour l'achat de 3 balancelles. Un autre de **500 €** est en cours.

Nous souhaitons remercier ici les commerçants de proximité, l'école maternelle « Les Petites Fontaines », la crèche « Le Nid des Bambins », l'association de gymnastique « Fit 'Forme », le club « Vivons heureux », notre kiné et aussi la **municipalité** qui ont autorisé la mise en place des cartons ainsi que toutes les personnes qui œuvrent à les remplir.

Un grand merci à vous tous ! Céline et sa famille.



La commune de Castelnau d'Estrétefonds va mettre en place lors de la rentrée scolaire 2019, un Conseil Municipal des Jeunes.

Le CMJ est un espace de représentation permettant d'associer les jeunes à la gestion locale.

Il favorise l'expression, l'écoute, la prise de parole des jeunes sur la vie de la commune. Il constitue un véritable lieu d'apprentissage de la citoyenneté, de la responsabilité et de l'autonomie.

C'est aussi un lieu de mixité sociale et culturelle qui permet la rencontre de l'autre.

Le CMJ donne l'occasion aux jeunes d'être consultés et de participer à la réalisation de projets définis en commun grâce au support d'adultes référents, ayant des effets directs sur la commune.



Conseil Municipal des Jeunes

MODE D'EMPLOI

LES OBJECTIFS :

- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté du jeune** en lui permettant de mener des actions concrètes, en participant aux événements de la vie locale et en découvrant le rôle des institutions démocratiques et les différents services de la commune.
- Permettre au jeune de prendre conscience de son appartenance à un groupe, une collectivité**, en lui permettant d'agir concrètement avec les élus adultes, des directeurs d'écoles, des responsables de services, des présidents d'associations...
- Lui permettre également d'exercer ses droits** et lui faire prendre conscience de ses responsabilités et devoirs de citoyen.
- Donner au jeune un « droit de parole »** en lui offrant un lieu d'expression privilégié et respectueux de ses particularités, de ses différences, de ses opinions : un lieu d'échanges, de débats de dialogue lui permettant de partager/confronter ses opinions avec celles des autres, dans la bienveillance, l'écoute, une médiation et un accompagnement non directif.
- Améliorer les conditions de vie des Estrétefontains** grâce à des propositions intervenant sur le quartier et sur l'ensemble de la vie de la commune.
- Impliquer les familles**, notamment en leur demandant de venir chercher leurs enfants et les amener à assister aux commémorations, cérémonies, conseils municipaux...

CONSTITUTION DU CMJ :

Le CMJ sera composé de 14 enfants élus du CM2 à la 5^e pour une période de deux ans, scolarisés sur les écoles primaires de Castelnau (publique et privée) ainsi que sur le collège de Saint-Jory.

Pour être candidat au poste de conseiller, il faut obligatoirement habiter sur Castelnau d'Estrétefonds.

ÉLECTIONS DES CONSEILLERS :

Les élections se dérouleront après les vacances de Toussaint, **le jeudi 14 novembre 2019**, dans les établissements scolaires, ou sont inscrits les enfants.

EN SAVOIR +

**TOUTES LES INFORMATIONS
SERONT COMMUNIQUÉES
DÈS LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019
PAR LE BIAIS DES ÉCOLES ET DE LA MAIRIE.**



➤ Départ à la retraite à l'école des Petites Fontaines

Une page se tourne pour la directrice Monique Boldt et l'enseignante Sophie Schuller...

Après 41 ans de carrière dans l'Éducation nationale et 31 ans passés à Castelnau, Monique Boldt, prend sa retraite.

Des vacances, Monique Boldt, professeure et directrice de l'école des Petites Fontaines, va en prendre dès juillet, comme l'ensemble de ses collègues. À la différence près que cette dernière va les prolonger indéfiniment puisqu'elle prend sa retraite après 41 ans de bons et loyaux services au sein de l'Éducation nationale. Monique a commencé le métier de professeur des écoles en 1978, à son entrée à l'École Normale. Dès septembre 1987, elle intègre la commune de Castelnau d'Estrétefonds et y restera 31 ans.

Quels ont été les points clés de votre parcours ?

« À ma sortie de l'école Normale, j'avais 21 ans et pas très envie d'une vie très rangée ! Je suis donc partie un an en Grande Bretagne pour enseigner le français en lycée et trois ans en Allemagne dans une école élémentaire. À mon retour en France, j'ai enseigné sur plusieurs écoles de la périphérie toulousaine, en élémentaire et en enseignement spécialisé. En 1987, je suis nommée sur Castelnau et découvre une super équipe pédagogique et un village petit mais dynamique. J'ai eu alors envie de me poser pour un temps... 31 ans ! En 2 000, je succède à Maggy Schwalen à la direction de la petite école maternelle de 4 classes qui en 5 ans, va devenir la grosse école maternelle de 10 puis 9 classes que nous connaissons ».

Qu'avez-vous essayé de transmettre aux enfants durant toutes ces années ?

« Le savoir bien sûr mais aussi de leur donner envie de grandir, d'avancer, de découvrir des choses en ayant confiance dans cette institution. Être bien à l'école, y apprendre avec plaisir, envie et confiance, c'est un gage essentiel d'une réussite future et pas seulement matérielle et professionnelle. Puis, l'autonomie, celle qui permet à un enfant de savoir faire des choix, prendre des décisions, exercer sa liberté. Et enfin, la tolérance, c'est une notion large qui en inclut beaucoup d'autres : le respect, la bienveillance, la gentillesse, la courtoisie, la politesse... L'école c'est un lieu de vie pas seulement un espace « professionnel » où enfants et adultes se dévoilent plus que dans beaucoup d'autres endroits. Chacun doit pouvoir s'y sentir bien et y trouver sa place avec ses différences, ses goûts, ses affinités pour qu'au final, les enfants s'y épanouissent ».

Quel est votre meilleur souvenir à Castelnau ?

« Je n'en ai pas un mais de très bons ! Je pense aux rencontres, complicités et amitiés liés lors de grands projets concernant l'évolution des écoles ; la scolarité de mes propres enfants qui en gardent de tendres souvenirs ; les classes découvertes qui nous ont permis de tisser des liens particuliers avec nos élèves et leurs parents ; les fêtes scolaires éreintantes mais toujours conviviales... Et la chose la plus touchante pour moi aura sans aucun doute été la solidarité et l'empathie dont chacun a fait preuve lors des épreuves douloureuses traversées par Sophie et sa famille en 2013 ».

À quoi et à qui allez-vous consacrer votre temps libre ?

« À plein de choses ! D'abord, savoir prendre du temps et ensuite... à profiter à fond de mes petits-enfants berlinois, bricoler, jardiner, faire du sport... ».

Si Monique Boldt est restée si longtemps à Castelnau d'Estrétefonds, c'est que durant 31 ans, elle a trouvé à ses côtés une équipe très investie, entreprenante et humaine qui a contribué à garder à la maternelle des petites fontaines, son caractère joyeux, accueillant et dynamique. Parmi le pilier de son équipe, elle rend hommage à sa collègue et amie Sophie Schuller qui après 32 ans en tant que professeur des écoles à Castelnau d'Estrétefonds, va également prendre une retraite bien méritée. À elles deux, plusieurs générations de petits estrétefontains sont passés dans leurs classes.

« Sophie est arrivée un an avant moi, soit en 1986, après avoir « traîné » son cartable dans quelques autres écoles du secteur auparavant. Elle est donc la « doyenne » scolaire !

L'amitié qui s'est créée entre nous par notre bonne entente professionnelle mais surtout par la complicité immédiate qui a lié nos enfants Yannick et Clément dès leur petite section, a contribué bien évidemment à cette « longévité » sur la maternelle de Castelnau ! Nous allons prendre plaisir à nous retrouver avec Sophie pour parler du passé professionnel dans un salon de thé toulousain, dans la file d'attente d'un ciné ou d'une expo ou d'un théâtre... »

Enfants, parents, élus et personnel de la ville leurs souhaitent à toutes les deux une excellente retraite pleine de bonheur.

➤ Ils ont réalisé le scoubidou le plus long du monde !

Les écoliers de Castelnau-d'Estrétefonds ont fabriqué le plus long scoubidou du monde. Il fait un kilomètre.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette première étape. Le record sera homologué dans les prochains mois. Place maintenant à la deuxième étape pour eux, qui est de relier les deux écoles. Pour cela, le scoubidou géant devra mesurer plus de 1 km 700 et le défi est de taille !
Alors, à vos scoubidous !



Les médias parlent d'eux !



Les enfants ont eu la chance de pouvoir visiter les studios de la radio 100% à Toulouse.

Après la presse, c'est à la « radio 100% » de parler dans son émission "le 16/20", du scoubidou géant réalisé par les enfants.

Le 12 février 2019, Gwenn, animatrice à l'ALAE a présenté le projet du scoubidou géant en direct à l'antenne. Un grand merci à Axel et Nicolas pour leur accueil et leur bonne humeur.

Vous pouvez écouter 100% sur la fréquence : [Toulouse 90.5 Radio](https://centpourcent.com/) : <https://centpourcent.com/>

Bravo aux écoliers Estrétefontains !

CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS

Ils font le plus grand scoubidou du monde

En juin dernier, au moment de quitter les locaux, les écoliers de Castelnau-d'Estrétefonds ont eu cette idée complètement folle : « Et si on fabriquait le plus grand scoubidou du monde ! ». Ils avaient, bien sûr, une pensée en tête, relier l'école Laïque, située en centre-ville, au nouveau groupe scolaire Fondada. Une manière forte pour ces jeunes de maintenir un lien symbolique entre tous ceux qui fréquentaient encore l'année dernière, le même établissement scolaire. Face à leur enthousiasme débordant et leur motivation hors du commun, les animatrices Jennifer, Alexia et Gwenn ont accepté de leur soutenir dans cette action. Les enfants ont eu également beaucoup de monde autour d'eux. C'est ainsi que de nombreux acteurs estrétefontains, comme le club du 3^e âge « Vivons heureux », les enfants de l'école privée Saint-Martin, les bénévoles de l'Épicerie sociale, l'association Fit Forms... et même Francis, un retraité de Launac, ont décidé de se lancer dans la confection de cet objet composé de plusieurs fils multicolores tressés. Jennifer n'en revient toujours pas de l'ampleur que prend ce défi : « Notre fournisseur a même souhaité s'associer à cette activité ludique qui suscite un fort engagement collectif ». Le projet, a-t-il également été soutenu par les parcs qui suivent pas à pas la réalisation de ce scoubidou géant.

« Aujourd'hui, s'exclame Alexia, nous avons réalisé 500 mètres. Nous en sommes à plus de la moitié de notre premier objectif : battre le record du monde qui est de 900 mètres ! ». Gwenn précise : « Nous espérons l'atteindre avant la fin de l'année scolaire ! ».

Plus de temps à perdre donc pour les petits Estrétefontains qui pensent et dormant scoubidou... car ne l'oublions pas, la deuxième étape pour eux, c'est de relier les deux écoles. Pour cela, le scoubidou géant devra mesurer plus de 2 km... et le défi est de taille ! Une fois réalisé, le scoubidou géant sera recyclé en œuvre d'art pérenne. Alors ceux qui souhaitent se joindre au projet et aider les enfants peuvent déposer leurs réalisations à l'ALAE Lattoni-Igrec (tel : 05 61 35 00 13 coordonnateur@mairecastelnau.fr).



Les animatrices Jennifer, Alexia et Gwenn présentent les 500 m du scoubidou géant qui devra au final mesurer 2 km !

Des écoliers fabriquent un scoubidou de 2 km !

Le défi a été lancé en juin 2018 : des écoliers de Castelnau-d'Estrétefonds veulent fabriquer le plus long scoubidou du monde ! 500 mètres ont déjà été réalisés. Une fois terminés, la « brosse » fera 2 kilomètres de long ! Les enfants souhaitent ensuite l'installer entre leur école et une autre, ouverte à 2 km de là. Le scoubidou deviendra ainsi une œuvre d'art et le symbole de l'amitié entre les écoliers des 2 établissements.

En voyant l'enthousiasme des enfants, des adultes ont décidé de les aider. Parmi eux : des animateurs du centre de loisirs de la ville, des retraités, des bénévoles d'associations... Avant d'entreprendre les 2 kilomètres, les écoliers espèrent déjà battre le record du monde (900 mètres) d'ici le mois de juin.

V. Petit



En quelle année les premiers scoubidous ont-ils été vendus en France : en 1950 ou en 1990 ?



Vie Locale

Tresser des liens, c'est le défi du scoubidou géant

Le Groupe scolaire « Fondada » a ouvert ses portes en septembre 2019. La nouvelle répartition scolaire a vu l'éloignement de certains enfants de leur cercle habituel de copains. Tous voisins, amis, tous enfants de Castelnau, qui maintenant se répartissent dans les différentes écoles primaires de la commune. Le 6 juillet 2018, une page s'est tournée lors de la fermeture de l'annexe de l'école maternelle publique qui se trouvait dans le bâtiment communal jouxtant la mairie, depuis le début du XX^e siècle.

Une prise de conscience, qui a peut-être amené des enfants à rêver d'un trait d'union entre eux pour rester en contact. Ce fil coordonnateur de l'amitié, sera un scoubidou géant, qui permettra une fois déroulé de relier l'école élémentaire publique et le groupe scolaire « Fondada ». Alors est née l'envie d'un challenge à relever, repris par les animatrices de l'ALAE, Gwenn, Jennifer et Alexia. C'est un projet intergénérationnel, une prouesse à accomplir, car une distance d'environ 1 km 800 sépare ces deux établissements, ce qui constituera un record, et pourra être inscrit dans le livre Guinness des records. Déjà un grand nombre de personnes de Castelnau et d'ailleurs se mobilise pour relever le défi. Certains connaissaient la technique du scoubidou, d'autres l'ont apprise... Une compétition qui fédère aujourd'hui, les enfants de l'école privée Saint-Martin, des bénévoles d'associations, des parents, grands-parents, amis, tous à la tâche pour confectionner les scoubidous, qui une fois réunis et noués entre eux ne formeront plus qu'un long, très long scoubidou. Des tourets de scoubidous pour les 800 pre-

Des tourets de scoubidous, 800m, déjà réalisés. Il manque les vôtres pour atteindre la ligne d'arrivée.

miers mètres déjà assemblés, longueur atteinte aujourd'hui.

pour une contribution ludique et gratuite ?

Pour participer contactez : Romain Coste, « coordinateur enfance » au 05 61 35 00 13.



Retour sur notre 10^e salon des arts

Du 23 au 30 mars 2019

Le dixième salon des arts, annoncé comme un millésime exceptionnel, a tenu ces promesses. Plus d'un millier de personnes sont venues durant la semaine admirer les quatre cent cinquante œuvres présentées par les soixante et onze artistes exposants.

Tout au long de la semaine, des animations artistiques ont été proposées avec l'École des Sens aux jeunes : Grande fresque manga et ateliers dessins avec Ghyslaine Vaysset, discussions philosophiques avec Patricia Basset, décryptage des œuvres avec Christopher Flint, "La Grande Lessive"...

Les écoliers sont également venus nombreux à la rencontre des invités d'honneur, le peintre Daniel Soum et la sculptrice équine Coralie Miotto-Ellers. Impressionnés par leurs œuvres, les enfants ont posé des questions pertinentes et leurs regards rafraîchissants et spontanés ont ravi les artistes.

Puis, des performances pluri-artistiques superbes ont été proposées avec Bruissonance et Christian Piot (danse et peinture) sans oublier, la réalisation, en direct, d'une œuvre dédiée à Rémy Peyranne par les graffeurs Trom et Kali. Cette toile est depuis accrochée à la salle des mariages, face au grand tableau sur Castelnau offert par l'artiste à sa ville.

FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS DES CONCOURS

Aurélié SÉRÉ / Prix de la ville de Castelnau d'Estrétefonds 2019

Thérèse MOLINARI / 1^{er} prix du Printemps des Arts 2019

Cathy TRAN TU SANG / 2^e prix du Printemps des Arts 2019

Catherine KOZANCZYN / Coup de cœur du Jury 2019

Denis CATOULLART qui a remporté les deux prix du public
Artiste coup de cœur du public et des enfants



"Hors les murs" : merci à nos partenaires !

Photographies de Régis Lepage & Jean Lefranc et les peintures des élèves adultes de l'École des Sens chez : Guillaume Astoul, l'ostéopathe DO, les cabinets médicaux : Dr Marie-Laure Cambil Lherm & Dr Marie Giannitelli / Dr Philippe Maurice & Dr Pierre Robert-Traeger, la pharmacie Marquie, l'Opticien du coin, la boucherie de David Roumiguié, le salon de coiffure « Quand le miroir s'en mêle », le Fournil des Fontaines.

Les peintures de Jean-Luc Garcia chez "Un autre café".



➤ Retour en images sur les événements

Voeux du maire à la population Vendredi 25 janvier

Fidèle à la tradition, le maire Daniel Dupuy a convié la population pour leur souhaiter les vœux 2019. Après la présentation des nouveaux projets, la soirée s'est terminée autour d'un apéritif avec les **estrétefontains**, les **présidents d'associations** et les **commerçants**.



Théâtre " Le poireau, l'endive et l'élysée " Vendredi 15 février

Un véritable succès ! Plus de 250 personnes sont venues rire avec la troupe "Debout sur les planches". Cette comédie originale et déjantée a amusé les spectateurs qui ont passé une excellente soirée.



Carnaval Samedi 6 avril

Une journée très festive ! Au rythme de la banda, les petits et grands ont défilé dans les rues de la ville. Après le sacrifice de M. Carnaval la soirée déguisée s'est prolongée autour d'un repas et d'une soirée dansante.



Concert "Le Monday Jazz-Band" Samedi 13 avril

Magnifique concert avec Le Monday Jazz Band de la région d'Albi qui a enthousiasmé le public.

Les excellents musiciens amateurs et professionnels accomplis ont abordé les grands standards du jazz, de Duke Ellington, Count Basie, Cole Porter, Glenn Miller et de la musique Latino.



ÇA BOUGE À CASTELNAU!

À vos agendas !

Samedi 22 juin

**Fête de la
musique**

Au Parc du Terroir



Mercredi 26 juin

**Spectacle des
ALAE**

À l'Espace Colucci

Samedi 6 juillet dès 19h

Cinéma plein air

Au Parc du Terroir / Gratuit - Projection cinématographique en plein air sur écran gonflable.

Soirée conviviale avec **restauration et buvette sur place dès 19h**. En famille, entre amis, ou entre voisins, on s'installe bien confortablement pour profiter de cette soirée sous les étoiles.

Le 7^{ème} Art mis à l'honneur.

Au programme: projection de **court-métrages** et du **film** à la tombée de la nuit à 20h30 :

« **L'école buissonnière** » réalisé par **Nicolas Vanier**.

Paul, jeune orphelin, n'a connu que le Paris des années 1920. Il découvre le monde de la campagne en Sologne, lorsqu'il est emmené chez Célestine, épouse du garde-chasse et femme de chambre du comte de La Fresnaye. Paul va découvrir des personnages uniques et inoubliables, dont Totoche le braconnier...



Dimanche 28 juillet

La rencontre des Castelnaud

Cette année nous nous rendons à Castelnaud Pegayrols (12).

Réservation à la mairie de Castelnaud d'Estrétefonds, au plus tard vendredi 28 juin 2019.

Par chèque : 25€/adulte, 10€/enfant et gratuit pour les moins de 5 ans.

Transport en bus offert par la mairie sur inscription (dans la limite des places disponibles).

9h à 10h : accueil à la Mairie et petit-déjeuner dans l'ancien étang médiéval.

9h30 à 11h30 : visite du village et des animations : *Découverte du village en compagnie de Jacques et de Martine / La « Compagnie théâtrale des Fadarelles » vous attend dans le jardin du Prieuré Raymond, le charbonnier vous présentera le cerclage d'une roue en bois / Dans l'église St Michel vous écouterez le groupe « Da Capo Frankenberg » / Vous découvrirez une exposition de peinture dans l'église Notre-Dame Exposition-vente de quelques produits locaux.*

11h30 : discours des maires.

12h : plantation de l'arbre des Castelnaud.

12h15 : apéritif dans l'ancien étang médiéval.

13h : repas sous chapiteau avec animation musicale « L'écho des Avens ».

16h : Etienne nous présentera la conduite de troupeaux avec ses chiens de berger.

18h : annonce du lieu de la prochaine rencontre – Clôture de la journée.





Rencontre avec René Labrune

« J'ai 74 ans, je suis un enfant du village. Ma famille et beaucoup de mes amis y vivent toujours : Castelnau, c'est mon Pays ! Président de l'association Vivre et Connaître Castelnau depuis le 6 juillet 2011, J'ai succédé à Alain Gérard qui était président. L'association, créée en 1987, a pour but de faire connaître notre village, son histoire, ses habitants... Nous sommes organisateurs (en partenariat avec la Mairie) de la journée du patrimoine depuis 2008. Au début, nous avions une vingtaine de participants, aujourd'hui plusieurs centaines... C'est une belle et longue journée pour les adhérents. Nous proposons des expositions à thème, nous éditons des livres, des cartes postales, des magnets et des sets de table à l'image de notre commune ».

Parlez-nous du Castelnau de votre enfance :

« De mon enfance au village, je garde le souvenir des soirées d'été quand, "à la fraîche", on installait des chaises devant la maison pour prendre l'air et discuter avec les voisins. Tout le monde se connaissait, c'était une grande famille ».

Quels est votre site préféré et pourquoi ?

« Depuis les balcons du château, la vue est imprenable. Nous pouvons admirer par temps clair une grande partie de la chaîne des Pyrénées, en bas le village et le camp del Rey de sinistre mémoire ».

Pourquoi cette passion pour votre ville ?

« Ma passion pour la généalogie m'a apporté le goût d'en savoir toujours plus sur les familles, leur habitat. J'ai consulté des plans, des photographies, des archives toujours plus



anciennes dans lesquelles sont nommées des lieux-dits, des familles aujourd'hui éteintes, mais qui ont marqué l'histoire et la vie du village : Isalquier, de Vabres, de Cambolas, dans les familles Peyranne, deux peintres célèbres, Philippe (1780-1865) élève de David et Rémy, né en 1935 qui nous a quitté fin 2018. Des passions, j'en ai d'autres : la nature, les livres, la philatélie, la numismatique et les cartes postales ».

Avez-vous une anecdote sur Castelnau ?

« Une des personnes que j'admire le plus est mon ancienne institutrice de CE1-CE2, Madame Julien qui m'a aidé, en me donnant des cours après la classe, à devenir ce que je suis aujourd'hui ».

Vous collectionnez les cartes postales anciennes sur Castelnau ...

« Oui, je considère que ma collection est complète de 1902 à 1940. Des trouvailles sont toujours possibles mais les amateurs augmentent ».

Dimanche 15 septembre Journée du Patrimoine

Visites et animations gratuites toute la journée de 10h à 18h

Diverses animations : petit manège pour les petits, jeux bois pour petits et grands, le tout bercé par un orgue de Barbarie et sa chanteuse.

Dès 9H : plusieurs départs de la salle des fêtes en petit train vous permettront de découvrir ou redécouvrir deux maisons remarquables, la ferme de Fondada, la cheminée.

12 H : verre de l'amitié suivi d'un repas servi à la salle des fêtes.

14 H : départ du petit train de la salle des fêtes, circuit en boucle tout l'après-midi, pour les visites commentées : Cimetière avec l'histoire de la naissance du village, le portail monumental, le cénotaphe de Cambolas, le caveau Montès...

À cette occasion le Château et l'église seront ouverts au public.

19 H : Vin d'honneur musical offert par la municipalité.



Samedi 7 septembre dès 13h30 Forum des associations

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le Forum des associations et des Loisirs, se déroulera le samedi 7 septembre 2019 de 13h30 à 18h, à l'Espace Colucci.

Cette grande fête, vitrine de la vie associative, est le lieu privilégié pour présenter le dynamisme, la vitalité et la diversité du monde associatif de notre commune.

L'occasion est donnée aux associations (sportives, culturelles, enfance/jeunesse, loisirs, caritatives, développement durable...) de présenter leurs activités au travers d'animations proposées tout au long de l'après midi, de promouvoir leurs actions et projets, de susciter de nouvelles adhésions et vocations.

La municipalité remercie toutes les associations qui par leur engagement, leur investissement, œuvrent activement à la vie de la commune.



Bienvenue à nos toutes nouvelles associations !

C'est avec un immense plaisir que la commune accueille 2 nouvelles associations, venant ainsi renforcer le tissu associatif. Tout a été mis en oeuvre pour qu'elles s'épanouissent au sein de la commune : prêt de salle, aide en communication...

L'association Partage & Bien-être fêtera très prochainement sa première année d'existence.

Sa présidente, Marie PILIPCZUK (*Sophrologue et accompagnatrice en parentalité*) s'associe à des professionnels certifiés afin de vous proposer des moments riches en échanges et convivialité à travers des :

- cours de sophrologie adulte et sophro ludique enfant « la danse des émotions »,
- séances individuelles de shiatsu,
- entraînements collectifs de bodyArt,
- formations à l'attitude positive auprès des parents et des professionnels de l'enfance.



L'association WUSHU TAO propose depuis septembre 2019 des cours d' Art martial tel que le Kung fu (*Shaolin traditionnel & Wushu moderne*) et le Sanda (*boxe chinoise pied-poing-projection*).


Le Kung-fu est un art martial Chinois ancestral qui a vu le jour en plein coeur de la Chine au temple de Shaolin. Les moines bouddhistes guerriers se sont inspirés des animaux pour développer leurs techniques martiales afin de se défendre contre les pilleurs et les voleurs de la Chine antique. Plus tard, il a été popularisé par Bruce Lee, Jackie Chan ou encore Jet Li au cinéma. Le kung-fu est considéré comme le plus vieil art martial au monde né sous le ciel de Shaolin. Le Sanda est la boxe chinoise sportive utilisent les pieds, les poings ainsi que les projections.

Visitez notre site wushutao.net et rejoignez-nous.

NOUVEAU

Un projet de chorale est à l'étude pour la rentrée de septembre 2019 .

 **Site Web** : www.castelnau-estretedefonds.fr

 **Instagram** : [castelnau_ma_ville](https://www.instagram.com/castelnau_ma_ville)

 **facebook** : [Castelnau d'Estrétefonds Ma Ville](https://www.facebook.com/Castelnau-d'Estrétefonds-Ma-Ville)

Retrouvez le programme complet des prochains événements sur le site internet de la mairie, la page facebook et le prochain agenda événementiel de septembre à décembre 2019 qui sera distribué dans vos boîtes aux lettres en août.

Les textes qui sont publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité des groupes politiques signataires.

Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du Conseil Municipal de Castelnau d'Estrétefonds.

Une dernière tribune en forme de bilan...

Cette tribune de la liste majoritaire est la dernière que vous lirez. En effet, en raison des règles de neutralité dues à la proximité des prochaines élections municipales, le prochain Echo de Castelnau n'en contiendra pas. Il est donc possible de commencer à dresser le bilan de cette mandature même si, pour reprendre le titre de notre dernière tribune, 2019 sera encore une année utile et chargée tant pour les élus que pour les agents de la commune. Comme vous avez pu le constater le chantier de la médiathèque a démarré par la destruction de l'ancien bâtiment communal. La grande salle de sport est aussi sur les rails avec l'achèvement des procédures de marchés publics. Les travaux de voirie vont se poursuivre.

En 2014, nous avons construit un projet global pour Castelnau. Nous avons remis en cause le précédent projet d'école pour lui substituer un projet moins coûteux et plus humain. Il en est sorti un groupe scolaire moderne et fonctionnel. Nous avons promis la construction d'une médiathèque, elle sera achevée fin 2019. Nous avons promis d'améliorer la voirie et donc la sécurité des estrétefontains. Nous voulions une ville « marchable ». La réfection des avenues de Montauban et de Toulouse est une réussite. La piétonisation d'une partie de la Route de Fronton ou encore de la Route des Hébrails, etc. Le visage de Castelnau a changé depuis 2014 : un nouveau cours de Tennis couvert a ainsi vu le jour au milieu d'une plaine des sports réaménagée.

Depuis 2014, nous avons tenu rigoureusement les finances de la Commune dans un contexte financier complexe notamment dû au désengagement financier de l'Etat. La mobilisation des élus autour de cet objectif a permis de construire tous les nouveaux bâtiments sans la moindre hausse des taux d'imposition ni endettement supplémentaire.

Nous avons soutenu la vie associative et sportive de notre commune. Nous avons mis en place de beaux projets culturels. L'investissement environnemental de la commune a été renforcé. Le fonctionnement des services communaux a été repensé et renforcé au service de la population. La sécurité a été renforcée par l'augmentation de ses effectifs. L'éducation dont est en charge la commune est restée un objectif prioritaire et fondamental de notre action. L'action sociale a été également une priorité de tous les instants pour les élus dans un contexte économique difficile pour les plus faibles.

La liste « Castelnau Nouvel horizon » était composée de 29 personnes. Certains sont partis durant le mandat pour des raisons professionnelles ou personnelles. Cependant notre équipe majoritaire est restée unie au long de ces années. Réunir des gens de tous les horizons au sein d'une équipe apolitique était un pari audacieux. Ce pari a été largement gagné : nous avons travaillé au seul service des estrétefontains. Enfin, nous avons tous, à l'issue de ce mandat, une pensée pour notre ami Jacques Robert qui a tant participé et apporté à ce projet municipal et qui est parti trop tôt pour voir ce bilan.

Groupe de la majorité municipale :

Castelnau Nouvel Horizon

Nadine ABAD, Denis BRUN, Karen CALVET, Loïc CONSTANS, Christelle BODIQU, Éric BOSCARIOL, Lydie GACHE, Vincent DUSSART, Céline FERREIRA-DUCASSE, Christian FOISSAC, Jean-Claude FORTIER, Florence NESPOLO, Laurent MARTY, Grégory PILIPCZUK, Thomas RIBOUCHON, Véronique LEGER-ROBIN, Sandrine SIGAL, Roberte SMIDTS, Luc TORNOS, Sébastien VERDEAU-BORNE, Michel WASTJER.

Un nouvel horizon ... qu'ils disaient...

À maintenant moins d'un an des futures échéances municipales nous sommes à même de nous interroger : est-ce son approche qui provoque la désertification croissante des élus de la majorité et surtout des adjoints lors des Conseils Municipaux ? Lassitude ou désintérêt ?

En effet, à plusieurs reprises les élus majoritaires étaient moins de 50 % présents et c'est grâce à la présence des élus de l'opposition que les Conseils ont pu être maintenus. Jusqu'à la date fatidique du 7 mars où le trop d'absents de sa majorité obligeaient M. Le Maire à reporter le Conseil ! Un Conseil où entre autres délibérations figuraient des actes pivots pour notre collectivité à savoir l'approbation du compte de gestion et administratif de 2018 et le Débat sur les Orientations Budgétaires de 2019 !

Ce Conseil était reporté au 12 mars où fut également examiné des révisions du PLU suite au jugement rendu par le Tribunal Administratif dans le cadre de recours contentieux établis par une association d'habitants de la Commune.



L'équipe « une vision d'avenir pour Castelnaud »

Nous avons déjà évoqué l'absentéisme lors des réunions du conseil municipal. Aujourd'hui c'est un naufrage. Lors du dernier conseil consacré au vote du budget, ils étaient 11 présents sur 22. L'opposition a permis d'atteindre le quorum. Est-ce la fatigue ? un manque de motivation ? ou bien que les décisions prises fissures cette majorité ?

Le budget : les taux d'imposition restent identiques. Les 2.7 millions € qu'Eurocentre nous verse depuis 2015 via la C.C.F facilite ce maintien. Comme l'Etat relève la valeur locative de 2.2% nous paierons toujours un peu plus. Alors que font-ils de notre argent ? Ils ne peuvent pas s'empêcher de le gaspiller ! A-t-on besoin par exemple d'une médiathèque alors qu'Internet est rentré dans toutes les familles ? Notre dette s'élève encore à plus de 5 millions €. On peut également noter que la C.C.F. enregistre un endettement supérieur à 9 millions €. La voirie avec ses ronds-points souvent inutiles nous coûtent très cher.

C'est en 2011 que Castelnaud a doublé les impôts locaux. Beaucoup de nos concitoyens ont dû se mensualiser. Notre pouvoir d'achat a été sérieusement impacté. Mais à ce moment-là, la commune réalisait la salle des fêtes, l'école, la restauration de l'église, la crèche, le 3^{ème} Age et le centre de loisirs. Dans ces conditions nous pouvions comprendre la légitimité de ces augmentations. Aujourd'hui, ils

Cette action citoyenne a donc permis de rétablir certaines irrégularités pointées et que le Tribunal a validé.

Nous ne pouvons que constater également la désertification de notre centre de village qui s'accroît : après le départ du vétérinaire, voici maintenant que la seule banque équipée d'un DAB sur notre commune part également... pas bien loin certes... elle va nourrir la commune voisine qui elle s'enrichit à notre détriment. Reste bien sûr la Banque Postale mais sans distributeur ni dépôt de chèque automatique ! Nous sommes la seule commune du nord du département qui dépasse les 6000 habitants et qui n'a plus de banque équipée d'un distributeur ! Ce sont des services rendus à notre population, après la suppression de l'établissement des cartes d'identité, puis la fuite ou la mort des petits commerces, maintenant la seule banque, qui disparaissent de notre commune pour s'installer dans les communes avoisinantes !

Corinne DALDOSSO et Jean-Pierre LHERM pour la liste "Castelnaud c'est vous"

pourraient fortement réduire la dette et nous redonner du pouvoir d'achat avec une baisse significative de nos taux d'imposition.

Ils avancent dans la précipitation, sous prétexte que nous sommes devenus la commune « riche » de l'intercommunalité grâce à l'Eurocentre. Nous devons toujours avoir en tête l'intérêt de nos concitoyens.

Notre argent n'est pas responsable de la disparition de nos commerces et de nos services au centre du village. Le dernier en date étant le Crédit Agricole. Mais comble de l'ironie M. Le Maire se satisfait du maintien du seul Distributeur Automatique de Billets pour une commune de 6500 habitants : vous conviendrez avec nous que ce n'est pas un privilège.

Mais aussi des « bouchons » sur l'axe Mairie-Fondada et sur la D820, bientôt 150 logements au niveau d'Intermarché avec un nouveau rond-point sur la D820 et 95 logements au niveau de la gare. Ils ouvrent la voie à de nouvelles zones d'insécurité.

En mars prochain vous aurez la possibilité de choisir entre continuer avec cette équipe à bout de souffle, sans imagination, qui défigure notre village par des choix déraisonnables ou bien apporter votre soutien à une vision d'avenir pour Castelnaud.

Pierre RECOBRE, Patrick DARES, Anne-Marie DELLAC, Pascale BINET, Alain LABIT

Fête de la MUSIQUE

SAMEDI 22 JUIN

que

18H : LE CAJ

18H20 : EDM

18H45 : LES PÉNÉLOPE

19H30 : GISANGA

20H15 : TARA'S FOLK

21H30 : LA RUSTINE

RESTAURATION & BUVETTE SUR PLACE

PARC

DU TERROIR

**La Culture
bouge à Castelnau**

et Vous ?

**ENTRÉE
GRATUITE**

Fête de la
MUSIQUE